

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, United Kingdom, and Union Postale.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE QUOTIDIEN

Rédaction et administration 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

De la "Gazette" à sir Arthur Currie

Où en est la manœuvre de la "Gazette"? — Quel chef veut-on amener de l'avant? — Est-ce sir Arthur Currie? — Il faut, en tout cas, souligner le dernier discours de sir Arthur — Du gaspillage par centaines de millions? — L'accusation sera-t-elle relevée?

La Gazette paraît attendre; elle n'a point repris la parole depuis le retentissant article où elle dénonçait, de façon très claire, quoique sans le nommer, M. Meighen et demandait la convocation d'un congrès national pour le choix d'un chef d'opposition.

Où en sont vraiment les choses? Il est bien difficile de le dire, car une manœuvre de ce genre se développe surtout dans la coulisse (pour commencer tout au moins) et il n'en vient au public que de maigres échos. Il est clair que la Gazette est l'interprète d'un groupe, qu'elle n'exprime point que l'avis de M. Smeaton White ou de tel de ses rédacteurs; mais quelle est l'importance de ce groupe, quelles chances de succès a-t-il, quel chef se propose-t-il — car il doit avoir cette pensée de derrière la tête — de substituer à M. Meighen? Là-dessus, le grand public est fort peu renseigné.

Songera-t-il aujourd'hui à faire le saut? C'est la question que pose le Mail and Empire dans un article très sympathique à M. Meighen. Et cette interrogation paraît être chez lui suscitée par le sensationnel discours prononcé l'autre jour par sir Arthur et qui tombait dans le public presque en même temps que l'article de la Gazette.

L'avenir nous éclairera sur les intentions de sir Arthur Currie. Pour le moment, il convient de marquer d'un nouveau trait les très graves déclarations qu'il a faites l'autre jour et qu'avec le Star nous avons été presque les seuls à mettre en relief.

Sir Arthur Currie, l'un des hommes qui connaissent sûrement le mieux toute cette question, affirme qu'on a gaspillé l'argent par centaines de millions au cours de la dernière guerre. Il appuie son affirmation générale d'allégations précises et spécifiques.

Nous le citons, d'après le Star de vendredi, page 11:

Les experts nous disaient au début de la guerre que la carabine Ross ne valait rien (was no good), et elle ne valait rien. Et cependant les contingents successifs nous arrivaient armés de la carabine Ross.

Les experts nous disaient que notre harnais n'était pas celui qu'il fallait. Cependant les contingents successifs nous arrivaient avec ce harnais.

Les experts nous disaient que l'équipement Oliver n'était pas ce qu'il fallait, qu'il ne servait à rien, et cependant contingent après contingent nous arrivaient, pourvus de l'équipement Oliver.

Voilà qui donnerait déjà un formidable gaspillage, et qui doit se chiffrer dans les millions. Mais ce n'est rien à côté de l'accusation principale que formule sir Arthur et que nous avons signalée dès samedi.

Je suppose, a dit l'ancien commandant en chef des troupes canadiennes en Europe, qu'il est une chose qui a beaucoup ajouté à notre dette et aux impôts, et c'est la guerre.

Je ne connais pas tout ce qui se rapporte aux dépenses de guerre, mais je sais qu'ELLE A CÔTÉ DES CENTAINES DE MILLIONS DE PIASTRES DE PLUS qu'elle n'aurait dû coûter (hundreds of millions of dollars more than it should have cost) ou qu'elle eût coûté, si on avait suivi les conseils des experts disponibles.

ON A ENROLÉ ET ON NOUS A EXPÉDIÉ OUTREMER AU MOINS CENT MILLE HOMMES, QUI N'ÉTAIENT D'AUCUN SECOURS À L'ARMÉE. (There were at least 100,000 men enlisted and sent over to us overseas, who were of no use to the army). Le coût moyen de ces hommes était de \$1,500, de sorte que LEUR CÔTÉ TOTAL ATTEINDRAIT \$150,000,000. Beaucoup de ces hommes sont encore dans les hôpitaux et reçoivent l'argent du gouvernement.

Et beaucoup des hommes qui sont actuellement dans les hôpitaux, fit observer sir Arthur Currie, n'ont jamais mis les pieds en France.

L'opinion des experts médicaux qui était accessible à, apparemment, dans beaucoup de ces cas, est ignorée.

Ainsi, nous voilà, pour n'envisager que la question chiffres, en face d'une accusation spécifique portée par un homme de premier plan.

Au seul compte des soldats incompétents, inutilement expédiés là-bas, sir Arthur inscrit un gaspillage de \$150,000,000. Si l'on y ajoute les gaspillages imputables à la carabine Ross, au harnais qui n'était pas ce qu'il fallait, à l'équipement Oliver, aux frais d'hôpitaux que se prolongent; si l'on y ajoute encore les pertes énormes imputables à l'absence de ces cent mille hommes qui auraient pu être ici d'utiles producteurs et qui sont allés là-bas perdre leur temps et, dans maints cas, compromettre leur santé, on ne trouve sûrement pas excessives les CENTAINES DE MILLIONS dont parlait d'abord l'ancien commandant des troupes canadiennes.

L'accusation sera-t-elle relevée?

Ceux-là qui furent particulièrement responsables de l'envoi là-bas de ces cent mille hommes, de tout le "gaspillage" que dénonce sir Arthur Currie, resteront-ils devant lui silencieux? On le comprendrait difficilement.

Omer HEROUX.

L'actualité

Belle carrière

Messieurs les échevins sont dans la plus complète jubilation. L'un d'eux annonçait hier que le terrain de golf du parc de Maisonneuve aurait à tout le moins dix-huit trous bien comptés. C'est là un magnifique résultat administratif et qui honore grandement nos napoléons municipaux. Dix-huit trous! M. Brodeur doit en frémir d'aise le cher homme!

Enfin le prolétaire va pouvoir lui aussi se payer le plaisir du riche. Lui aussi il pourra, après avoir avalé la soupe aux choux et une tranche de bœuf bouilli à l'étouffé, aller se délasser en projetant à travers la verte prairie les balles blanches. Ils auront dans leurs niches des caddies tout trouvés et autrement honnêtes.

Ce terrain de golf est le digne pendant de la carrière Poupard de M. Desroches. Il témoigne du même souci de la classe pauvre, de la classe des enfants. Il y a dans les rues de Maisonneuve et d'Hochelaga une population grouillante d'enfants ou grâce à la coulume établie le camion et l'auto tracent hebdomadairement une traînée rouge. La police protège les réverbères et des vitres fait la chasse à l'enfant et l'oblige presque toujours à se réfugier dans les terrains vagues où pourrissent les débris accumulés de l'hiver précédent. Il n'y a pas de parcs, pas de terrains de jeu car ils sont trop coûteux et la ville doit économiser.

Il y a aussi une population qui empoisonnent les miasmes du charnier organisé par un échevin. Des enfants meurent par centaines probablement grâce à la carrière où il a pris fantaisie à des messieurs d'entasser des ordures aux émanations malfaisantes afin de planter des arbres. Dans quelques années, quand le goulfe de mort dans l'humidité des cours nargués sera comblé, on y plantera des saules et peut-être y élèvera-t-on une statue champêtre au conseil. Il le méritera bien pour avoir accompli une si belle œuvre qui aura tué tant d'enfants et provoqué la dégénérescence dans de nombreuses familles.

Certains gens prétendent qu'il faut des terrains de jeux aux enfants, que l'éducation dans la promiscuité de la rue engendre une corruption terrifiante sans compter le rachiisme qu'elle propage et développe. Mais nos échevins sont bien trop occupés. Un porte qui des millions d'enfants pourrissent dans l'humidité des cours nargués, bondes, que l'auto broie sous ses roues rougies de sang les poitrines et les jambes, que l'âme des petits se salisse tôt. Il faut de l'argent pour les terrains de jeux pour enfants.

L'argent abonde pour construire des terrains de golf pour l'agrément des hommes d'affaires. Il n'y avait pas d'argent pour construire des terrains de jeux au parc de Maisonneuve. Il n'y avait pas d'argent pour payer assez d'agents pour rendre le parc passable. Toute femme ou fille qui y a deux ans se risquait à passer rue Sherbrooke, va à vis du parc Monteupe, était certain d'être insultée par des voyous. Plusieurs ont été poursuivies et n'ont été sauvées que par l'intervention de citoyens qui passaient là par hasard. On ne pouvait y envoyer des agents alors, parce qu'il était trop coûteux de débarrasser une région d'opaches sans nom.

Mais on a trouvé l'argent maintenant pour ne pas gêner messieurs de la haute qui y vont jouer au golf. On a même construit un restaurant pour leur éviter de se dérangés. MM. les échevins peuvent se réjouir et bramer leur contentement. Quant à nous, nous ne pouvons trouver dans la langue des honnêtes gens, l'expression propre pour qualifier pareille apathie. Mais nous sommes à leur réflexion ces deux nichions. Depuis quand est-il permis de construire un parc et accroître la valeur immobilière d'un endroit, d'exposer des milliers d'êtres à des dangers de mort certaine?

En second lieu, "depuis quand a-t-on le droit de laisser des milliers d'enfants s'étioler dans les rues, se compromettre l'âme, de les priver d'air et des amusements stricts sous prétexte d'économie, quand on gaspille de l'argent à construire des amusements pour gens adultes?" Nous serions heureux de connaître la casuistique assez retorse pour pouvoit y répondre.

MARCELLUS.

Bloc-notes

Un démenti

Le secrétaire du prince de Galles vient de démentir, selon une dépêche de New-York, une information d'après laquelle son maître aurait fait un coup d'argent à la bourse new-yorkaise, ces jours-ci, en jouant à la hausse sur les valeurs d'industries qui fabriquent certains ingrédients du pain. C'est tant mieux si cette première information est fautive. La spéculation sur les blés et sur ce qui sert à l'alimentation d'un peuple est fréquente chez les brasseurs d'affaires, mais elle n'est pas moins condamnable. Chez les princes, elle serait scandaleuse. Et c'est en répandant entre autres faussetés la légende que les membres de la famille royale de France s'enrichissent en faisant l'agiotage sur les blés, et les farines que les meneurs de la révolution française ont porté à blanc l'indignation de la masse, à la fin du XVIIIe siècle.

Le carnet d'un voyageur

La belle histoire de West-Pubnico

Le docteur J.-B. Prince met l'assistance en larmes — Allocution émouvante du docteur Emile LeBlanc — M. Joddings parle au nom des Anglais — M. le chanoine Desranleau — La revanche des berceaux... ambulants

(Par Louis DUPIRE)

Pour entendre beaucoup de discours, jamais on ne trouvera un meilleur endroit que la place l'église de West-Pubnico. Celle-ci dévale vers la route, et de là route les champs dévalent vers la baie, très large, semée de petites barques vertes ou brunes, tandis que de l'autre côté apparaissent de minuscules maisons blanches au toit sombre, abolies par la distance, et qui semblent des dominos jetés sur un tapis vert. La brise marine est fraîche et tempère l'ardeur du soleil étincelant.

Nous avons applaudi des orateurs acadiens; l'auditoire acadien a hâte d'écouter l'un des nôtres. Le président passe la parole à notre ami le docteur Prince. D'autres ont parlé plus longtemps que lui, mais les quelques phrases courtes que nous avons retenues, dites avec cet art suprême, avec cette éloquence véritable qui se moque de l'éloquence, ont suffi à mettre en larmes les trois quarts de l'assistance.

ALLOCUTION DU DOCTEUR J.-B. PRINCE

"Mes chers parents d'Acadie. "Il appartient à un cœur plus autorisé de répondre à la magnifique adresse que M. le Curé vient de nous lire. Aussi, dans quelques instants, vous entendrez tomber des lèvres d'un des enfants les mieux nés de chez nous les paroles qu'il convient à la circonstance et à un auditoire comme celui-ci.

Et vous comprendrez alors, mes chers Acadiens, pourquoi M. Bourassa, quand on le déteste, on ne le déteste pas comme un autre, mais quand on l'aime, on ne l'aime pas comme un autre. Si je vous disais que je suis pris à l'improviste, je mentirais et j'aurais honte de moi. Depuis vingt-cinq ans au moins que je me dis: si j'ai jamais l'occasion de rencontrer mes chers parents d'Acadie, je leur dirai ma reconnaissance.

Hier, lorsque nous traînions stoppant en face de cette petite église de Grand-Pré, qu'un pèlerin entonnait d'une voix forte mais sanglotante l'Ave Maria Stella, que Mar Richard, enfant d'Acadien, disait la messe et que mon petit garçon, acadien aussi, la servait, oh! alors, le souvenir de la déportation de mes vieux parents m'a bouleversé et l'âme et le cœur.

Mes chers parents d'Acadie, si mes paroles sont insuffisantes pour vous exprimer ma reconnaissance, si les larmes qui mouillèrent mes yeux soient l'expression fidèle des sentiments de mon âme à votre égard, les pèlerins de Montréal ne viennent pas en ce moment demander à l'Acadie quoi que ce soit, nous n'avons rien à demander, nous n'avons plus rien à obtenir. Il a trouvé, comme on le verra dans le résumé pourtant succinct que nous devons faire, des formules très heureuses.

Une pensée, dit-il, semble se dégager de notre histoire, c'est que nos aïeux ont été plus forts par leur âme que par leurs bras. Leur âme d'ailleurs a été la seule arme dont ils ont pu se servir. Ils n'ont pu garder l'Acadie à la France, mais ils l'ont gardée à Dieu.

LE DOCTEUR EMILE LEBLANC

Le docteur Emile LeBlanc s'était, dès les débuts, chargé de l'organisation de Pubnico avec M. d'Entremont. Nous devons ici le féliciter du succès qu'il a obtenu. Sa courte adresse l'a fait connaître et aimer de tous nos pèlerins. Il a trouvé, comme on le verra dans le résumé pourtant succinct que nous devons faire, des formules très heureuses.

Une pensée, dit-il, semble se dégager de notre histoire, c'est que nos aïeux ont été plus forts par leur âme que par leurs bras. Leur âme d'ailleurs a été la seule arme dont ils ont pu se servir. Ils n'ont pu garder l'Acadie à la France, mais ils l'ont gardée à Dieu.

Il rappelle ensuite les paroles de Mar Piquet: "Les races diverses ont une âme faite de communes traditions: du culte des ancêtres, de la gloire des héros, du parfum des foyers, des sciences qui ornent l'esprit, des images qui envoient les sens." C'est ce qui a sauvé l'Acadie. Il rappelle ensuite les souffrances subies pour ce peuple, "à la tête de granit et au cœur d'or", se reconstruisant lambeau par lambeau et sans bruit, reprenne sa place sur les rivages de la Baie Sainte-Marie, le long du détroit du Northumberland, jusqu'à la Baie des Chaleurs.

Il rend ensuite hommage aux éducateurs canadiens et français qui ont aidé ce peuple à sortir de sa timidité et de son ignorance forcée. Depuis cinquante ans, ajoute-t-il avec une touchante modestie, nous pouvons dire que nous avons fait un peu de progrès. Grâce à nos sociétés nationales, grâce à nos organisations paroissiales, nous avons appris à nous unir davantage. Notre nationalité s'est retrempee; notre force de cohésion s'est accrue; notre conscience nationale s'est affermie et a solidement établi les fondements d'un avenir meilleur.

Aujourd'hui, malgré les obstacles, malgré les difficultés sans nombre, nous sommes encore jaloux de notre passé. En dépit de cette guerre sournoise qui nous est faite dans les lois, dans la presse, dans nos gouvernements, dans nos écoles, malgré ce flot envahissant d'anglicisation qui nous entoure, nous gardons un amour indéfectible pour nos moeurs, nos coutumes, nos traditions, nos souvenirs.

Les paroles de l'orateur claquaient comme un drapeau au vent. Il a reçu de la part de nos pèlerins une ovation prolongée.

M. S. S. JODDINGS

M. S. S. Joddings, journaliste des Antilles, mais depuis longtemps familier avec la région de Pubnico, avait été prié de parler au nom de la population anglaise. M. Joddings rappelle qu'il a eu le plaisir de connaître le père de M. Bourassa, M. Napoléon Bourassa, aux Bermudes, pendant l'hiver de 1911-1912, et que depuis longtemps il connaît le fils dans la région de Pubnico, ce qui lui a permis de parler au nom de la population anglaise dans la région de Pubnico.

M. Joddings loue les belles qualités de courage des ancêtres des Acadiens de Pubnico et il souhaite qu'aujourd'hui ces qualités soient imitées. Ce qui distingue les fondateurs de Pubnico, ce sont des humains, c'est leur abnégation, leur dévouement envers les générations futures, le "pioneer spirit". Ils ne traitaient de la colonisation aucun avantage pour eux-mêmes. Ils quittaient de belles terres, des pays à la vie facile pour des terres sauvages et une vie dure, mais ils songeaient à leurs descendants, ils songeaient aux autres et leurs sacrifices portaient des fruits magnifiques. Aujourd'hui, on n'a pas le même courage et pour la plus petite difficulté on est tenté de jeter le manche après la cognée, de fuir l'émigration vers les Etats-Unis n'existait pas.

"Si je fossais, conclut M. Joddings, je me permettrais de conseiller

L'heure normale

À Québec même, les citoyens ont repris l'heure normale dimanche dernier; à Toronto, ils la reprendront dimanche prochain. À Montréal, nous y retournerons le 28 septembre. Nous n'aurons pas la même heure que Québec et pendant une semaine la nôtre différera de celle de Toronto. Ces changements d'heure à des dates différentes et pour les périodes de temps qui varient, sont une absurdité en même temps qu'un obstacle à la bonne administration générale des affaires publiques et privées. Ne finissons pas par s'avisier que la meilleure façon de régler la question, et tous les embarras que suscite l'adoption d'une heure fictive, c'est de retourner à l'ancien état de choses, à l'heure normale telle que nous l'avions depuis des années?

Une opinion

On débat de ce temps-ci, à la suite de clôture du procès Leopold-Loeb, à Chicago, — affaire dans laquelle le président du tribunal a rendu un arrêt singulièrement indulgent, si l'on tient compte des circonstances atroces de ce meurtre, — la question de savoir si les jour-

Les nationalistes allemands poussent le cabinet au pied du mur

Dans un manifeste qu'ils viennent de publier, ils somment le gouvernement allemand de déclarer immédiatement au monde qu'ils ne sont pas responsables de la guerre, sinon ils entreprendront une vigoureuse campagne d'opposition.

Les Anglais sursautent en apprenant que la société des nations parle de se servir de leur marine pour imposer le blocus des Etats récalcitrants — Le soviétique russe et la Georgie

Berlin, 17 (S.P.A.) — Les nationalistes allemands viennent de publier un manifeste dans lequel ils disent qu'ils entreprendront une vigoureuse campagne d'opposition si le gouvernement ne déclare pas immédiatement au monde que l'Allemagne n'est pas responsable de la guerre. Ils prétendent que cette détermination leur a été promise lorsqu'on leur a demandé leur vote pour la ratification du plan Dawes.

LE CABINET EST DIVISÉ

On sait que le cabinet allemand est divisé sur la question de rejeter la responsabilité de l'Allemagne dans la déclaration de la dernière guerre et sur celle de l'entreprendre ce pays dans la Société des nations. Les nationalistes prétendent dans leur manifeste qu'ils ont contribué pour une grande part à la ratification du plan Dawes. Ils ajoutent qu'ils sont prêts à prendre leur part de responsabilité dans l'exécution de ce plan mais que si le gouvernement va à l'encontre de leurs désirs, ils entreprendront une vigoureuse opposition.

LES ANGLAIS S'ALARMENT

Londres, 17 (S.P.A.) — Une partie de l'opinion publique s'est alarmée, hier, à la suite des rapports de l'Assemblée de la Société des nations annonçant que la marine britannique serait mise à la disposition de la Société pour appliquer ses décisions en imposant le blocus des Etats récalcitrants. Certains sont sceptiques et ne croient pas que lord Parmoor, le chef de la délégation britannique, ait consenti réellement à cet engagement. Mais les journaux n'attendent pas d'avoir vérifié ces rapports pour s'opposer avec vigueur contre un tel projet.

Le Times se demande quelles garanties il y a que la Grande-Bretagne ne sera pas dans une situation embarrassante si elle emploie sa marine à appliquer les sanctions de la Société. Il croit que cela pourra être la cause de dangereuses discussions avec les Etats maritimes neutres. Il demande qu'on restreigne l'emploi de la marine à l'intérêt de l'Empire.

TOUT EXCEPTÉ CELA

Sous le titre "Tout excepté ça", le Morning Post dit que le peuple anglais se sent faiblir à la seule idée de passer le contrôle de sa marine bien-aimée aux étrangers. Le Daily Telegraph, publiant une opinion similaire, pose non-seulement des objections de souveraineté.

Lettre d'Ottawa

L'ouest aura-t-il raison encore?

La situation résultant de la Passe du Nid du Corbeau — Le C. P. R. se défend — Un aversissement de M. Thornton

Par Léo-Paul DESROISIERS

Ottawa, le 16 — Dans quelques jours, le 17 septembre, s'ouvrira à Ottawa, devant la Commission des chemins de fer, la grande lutte législative de l'ouest contre le C.P.R. pour la réduction des taux de transport.

Comme ce conflit s'approche depuis plusieurs années, les parties intéressées ont eu le temps de se préparer, de trouver tous leurs arguments et de consulter les juristes les plus célèbres du pays. Le point de contact ne sera pas sans choc et le public de même que l'autre réseau ferroviaire canadien suivront toutes les péripéties avec attention, car de l'issue de la lutte dépendent pour eux des pertes ou des gains.

Bien peu de choses sont venues modifier le problème tel qu'il se pose, il y a quelques semaines. D'un côté, nous avons le C.P.R. qui applique à la lettre l'entente de la Passe du Nid du Corbeau; de l'autre, nous avons les provinces des prairies et divers centres industriels qui protestent de la discrimination dont ils souffrent, et de la réduction des taux de transport.

M. le chanoine Duranleau a prononcé un discours du plus haut intérêt sur les relations du diocèse de Saint-Hyacinthe avec l'Acadie. Nous avons d'ailleurs été assez heureux de mettre la main sur ses notes que nous reproduisons ci-dessous:

LE DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE ET LES ACADIENS

Je voulais depuis longtemps faire le présent pèlerinage, parce que l'Acadie a toujours occupé une place dans le diocèse de Saint-Hyacinthe et parce que j'étais anxieux de prendre contact avec cette population qui nous donne un si bel exemple de survie nationale.

(Suite à la 2ème page)

CALENDRIER

Demain, MERCREDI, 18 septembre 1924.
Q. Temps. Saint Lambert, évêque, martyr.
Lever du soleil, 5 h. 39.
Coucher du soleil, 8 h. 16.

— DERNIÈRE HEURE —
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU.
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 49.
Minimum, 32.
Demain maximum, 50.
Minimum, 30.

Conradi fait encore des siennes

Geneve, 17 (S.P.A.) — A trois heures ce matin, on a arrêté dans un bar de nuit, Maurice Conradi, le meurtrier de l'envoyé soviétique Vorovsky à la conférence de Lausanne. Il brandissait un pistolet et menaçait de tuer les danseuses. L'arme était chargée. Il a fortement résisté à la police. On croit qu'il était sous l'influence de drogues.

Les victimes du typhon au Japon

Tokio, 17 (S.P.A.) — Plusieurs ports ont été inondés à la suite du typhon. Il est possible que la liste des victimes s'élève à une centaine. A Tokio seulement, 40,000 maisons ont été inondées. Dans un village de la préfecture de Saitama, 200 personnes manquent à l'appel. La terre, en glissant à la suite de l'inondation, dans la préfecture de Chiba, a causé la mort de plusieurs personnes.

LES COURS SUR LA "DIVINE COMÉDIE"

M. L'ABBE HENRI JASMIN, QUI COMMENCERA CE SOIR A L'UNIVERSITE SA SERIE DE TRENTE LECONS SUR LE GRAND POEME DE DANTE, NOUS DONNE UN APERÇU DE SON COURS

A l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, aura lieu ce soir, à huit heures, le premier cours sur la Divine Comédie de Dante. C'est le premier d'une série de 30 cours qui se donneront chaque semaine, le mercredi, à huit heures. On verse six dollars pour l'année quand on entre pour la première fois à l'Université, tandis que si l'on a déjà été immatriculé, on ne verse que cinq dollars pour l'année. On se procurera à l'Université le texte de la Divine Comédie avec commentaire, de telle sorte que l'étude qui sera faite par le professeur sera très facile à suivre grâce à l'excellent commentaire que les étudiants auront eux-mêmes entre les mains. Ces cours sont destinés au public intellectuel et studieux qui veut prendre un contact intime avec ce chef-d'œuvre de l'ART et de la PENSÉE que l'on doit à l'immortel poète de Florence. Les dames et les messieurs, les demoiselles et les jeunes gens ne manqueront pas de profiter de cette magnifique occasion que leur offre l'Université de Montréal de se cultiver par l'étude du poème sacré de la Divine Comédie, de nourrir leur intelligence et d'orner leur mémoire de la doctrine et des faits que sait si bien présenter l'incomparable poète, et d'acquiescer une culture littéraire et philosophique qui sera grandement enrichie par l'auteur de la Divine Comédie, Dante, qui nous a laissés à toutes les pages de son divin poème qu'il est le plus brillant disciple de Virgile et de saint Thomas d'Aquin, et comme l'apôtre le plus zélé de leur art et de leur pensée.

suite au paradis, ce n'est plus avec Virgile qu'il va le faire, puisque celui-ci n'est pas autorisé d'aller plus loin et si haut, et qu'il a fini sa mission en ayant fidèlement guidé son disciple en enfer et au purgatoire, mais ce sera désormais en compagnie de Béatrice, qui doit être comme un ange déchu par Dieu pour le mener graduellement de sphère en sphère jusqu'au trône de la Sainte-Trinité, et pour lui expliquer, dans un sublime langage, de choses plus sublimes encore concernant l'âme, la vie, l'Eglise, les opérations divines, en un mot pour lui dévoiler, durant d'ineffables extases, les secrets de la science la plus élevée et la plus nécessaire à l'homme.

Ce qu'on ne nous a pas dit

Notre journal contenait hier en première page les nominations chez les Pères du Saint-Sacrement et une entrevue avec le docteur Albert Lesage sur le Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

Le premier renseignement est important. Il donne les noms de professeurs du nouveau scolastique et celui du nouveau supérieur de la maison la plus considérable de la communauté; le second ne l'est pas moins. Le docteur Lesage résume admirablement les délibérations du congrès qui ont porté sur trois des matières qui font le plus de ravages parmi nous.

La veille nous consacrons beaucoup d'espace à honorer la mémoire d'un écrivain canadien remarquable. Les autres journaux publient des masses d'informations. Nos lecteurs ont été privés de la déclaration au long des témoins dans l'affaire du meurtrier Davis. Mais ceux des grands quotidiens ont écrit peu de chose de la célébration du centenaire de Gérin-Lajoie. On peut tout avoir; il faut sacrifier quelque chose. Et nous avons délibérément sacrifié la sensation malsaine. Celui qui lit ces pièces immenses ne sort pas de cette lecture meilleur ni plus instruit. Il a perdu son temps et gâté son esprit. Nous préférons, nous, de faire que la lecture de notre journal rende le lecteur meilleur chrétien, meilleur patriote et meilleur citoyen. Nous avons le respect du lecteur, le respect de son cerveau et de son cœur. Autrement une seule chose, chez lui, intéresse: sa poche. On en veut à son argent: chaque lecteur grossit le tirage et plus le tirage grossit il y a aussi s'élève le tarif des annonces.

On parle fréquemment de l'affaiblissement de la race, de la création d'une élite. On s'affranchira la race et on ne créera l'élite qu'en formant des cerveaux sains. Il faut chez nous une hygiène de l'esprit, l'changement de matières filiales ou franchement malpropres et sa santé s'en ressentira. Ce qui lui est nécessaire c'est la bonne lecture intellectuelle. Lisez donc et faites donc lire vos journaux et vous exercerez un apostolat magnifique.

Notre Service de librairie a été créé précisément pour promouvoir la bonne lecture. Il recommande actuellement à ses lecteurs un livre de très haute utilité: Sur les remparts, par l'abbé Edouard Lavergne, qui nous donne une condamnation de la presse malsaine. Il recommande aussi Pièces de théâtre de l'abbé Louis Belthémier, qui analyse le théâtre moderne, tout le théâtre moderne, indique le bon et le mauvais. Cette lecture est presque indispensable. Il faut connaître ses auteurs et apprendre à les juger sous la conduite d'un guide sûr.

Prince tué dans un accident

Budapest, 17 (S.P.A.) — Le prince Frédéric Hohenzollern-Waldenburg a été tué au cours d'un accident d'automobile.

Le juge Coderre a accordé une enquête judiciaire sur les affaires de la police

Une requête signée par 158 noms a été présentée ce matin en Cour supérieure par M^{es} Arthur Brossard et J.-P. Lancôt — Elle allègue que la commission échevinale est impropre à siéger et à faire la lumière sur la situation et qu'il y a lieu de faire une enquête

La date sera fixée ultérieurement — L'échevin Sansregret est en faveur de cette enquête

Le juge Coderre a accordé cet avant-midi, la requête présentée par Mes Arthur Brossard, c. r., et J.-P. Lancôt, pour obtenir qu'un juge enquête sur les affaires de la police. Les avocats se sont présentés devant le juge Martin qui les a référés au juge Coderre. Ce dernier, après avoir examiné les pièces produites et constaté que les procédures avaient été régulièrement suivies, a accordé l'enquête. C'est le juge Coderre qui enquêtera lui-même, à une date qui sera fixée ultérieurement. Me Guillaume Saint-Pierre s'est opposé à l'octroi de la requête au nom de la ville.

LA REQUETE
Voici le texte de la requête suivi du texte du jugement rendu par le juge Coderre.

LES REQUERANTS

Ovila Casavant, rentier, Aquilino Antonacci, marchand, Joseph Pouliot, tailleur, Joseph-Théodule Gadois, tailleur, Joseph Duhamel, rentier, Adélard Marcotte, épicière, Ovide Landry, rentier, Joseph-M. Savignac, notaire, Théodore Laurence, estimateur, Alfred Marcotte, rentier, John Bégin, barbier, Augustin Poirier, contremaitre, Alfred Girard, agent, Joseph-Aldéric Bisson, boucher, Oscar Duchesneau, boulanger, J.-A. Ouellet, commis, Paul-Antoine Bonhomme, agent, Alexandre Sénécal, restaurateur, Abraham Loyer, rentier, Pierre-Remi Bonhomme, marchand, Jules Jacob, voyageur, Joseph Grumont, entrepreneur, Joseph-G. Bélanger, opticien, Saïd Jarjour, épicière, Joseph Moreau, rentier, Majoric Turcotte, barbier, Fernand Quévillon, épicière, Eudore Tousignant, marchand, Bernard Tousignant, marchand, Benoît Tousignant, commis, Emile Gadoury, marchand, Francis Montpeller, rentier, Evangeliste Lalonde, propriétaire de garage, Henri Pelletier, propriétaire de garage, Jerry Blair, manufacturier, Napoléon Ducharme, entrepreneur, Charles Lafrance, barbier, Charles Gariépy, électricien, Adélard Desormeaux, menuisier, Elzéar Duhamel, peintre, Emile Boisvenu, forgeron, Fred-J. Morin, barbier, Elie Dubreuil, manufacturier, Joseph Turdeau, huissier, Majoric-L. Gagnon, cordonnier, Edouard Courchesne, conducteur de tramway, Hector Marois, serrurier, Alfred Honoré Marois, serrurier, Alfred Mathieu, peintre, J.-B. Lavoie, épicière, Armand Beauregard, menuisier, J.-A. Lavoie, peintre, Ls. Royer, menuisier, Alfred Royer, menuisier, Alfred Bougie, machiniste, Gédéon Martel, agent, Joseph A. Coupal, chauffeur d'automobile, Alexandre Carli, statuaire, Louis Bissonnette, tabacoiniste, Edmond Benoit, marchand de gros, Raoul Cousineau, marchand de gros, Louis Viau, marchand de gros, Donat Goudou, pharmacien, Georges Duhamel, liquidateur, David Dufour, importateur, Hervé Primeau, chimiste, Téléphoneur, marchand, Henri Rainville, tabacoiniste, Philippe Bergeron, machiniste, J.-S. Gravel, machiniste, J.-H. Carle, bijoutier, N.-L. Chipease, Barthélemi Lefebvre, gérant, A. Gougeon, épicière, W. Ménard, commis, J. McDermerth, marchand, A. Saint-Onge, plombier, J. Stafford, marchand, J.-J. Gauthier, marchand, A.-C. Larivière, carrossier, J.-B. Fortin Plombier.

Un commissaire pour conduire une enquête générale et complète sur l'administration des affaires du département de police de la cité de Montréal et sur tout ce qui s'y rattache et qu'il a été proposé aussi comme sous-amendement que la cité de Montréal fasse une requête pour obtenir une enquête sur les mêmes fins devant les honorables juges et sur la conduite des membres du corps de police de la cité, et que par la résolution passée par la majorité des échevins, il soit maintenu en vigueur les termes de l'article 532 de la charte, par les commissaires nommés par le conseil à élucider les questions de fait sur les matières ci-haut décrites aux termes de l'article 532 de la charte a été alors accepté par la majorité du conseil tel que le tout apparaît dans un extrait certifié du procès verbal de l'Assemblée mensuelle du conseil municipal de Montréal tenue le 8 septembre dernier que vos requérants allèguent comme faisant partie de la présente requête.

40 — Qu'à cette assemblée du conseil, tous les échevins présents ont reconnu la nécessité de procéder à une enquête sur les agissements et sur la conduite des membres du corps de police de la cité, et que par la résolution passée par la majorité des échevins, il soit maintenu en vigueur les termes de l'article 532 de la charte, par les commissaires nommés par le conseil à élucider les questions de fait sur les matières décrites par la résolution.

50 — Que les cinq membres du comité exécutif de la cité de Montréal sont nommés comme enquêteurs par la résolution ci-haut mentionnée et ont ainsi par la volonté de la majorité du conseil, le pouvoir et le devoir d'enquêter sur les agissements et sur la conduite des membres du corps de police de la cité qu'il se trouve à avoir sous leur direction immédiate en vertu de leurs pouvoirs à eux conférés par la charte.

60 — Que le président du comité exécutif, l'échevin Brodeur qui se trouve en même temps président de la commission nommée depuis plusieurs semaines lorsque l'échevin Dubreuil a donné au conseil de la cité un avis qu'il entendait demander une enquête royale sur le département de la police, a fait tout en son possible pour empêcher cette motion de prendre naissance et pour empêcher toutes enquêtes sur les membres du corps de police de la cité qu'il se trouve à avoir sous sa direction immédiate, en déclarant qu'il n'y avait pas lieu à enquête et que les affaires du département de la police étaient normales et en suscitant devant le conseil de la cité la motion de non-convoquer à l'égard de l'échevin Dubreuil.

70 — Que s'il est donné suite aux procédures entreprises par les requérants, le comité exécutif, l'échevin Brodeur, le comité exécutif de quelques échevins du conseil aura en vertu de sa propre administration, se trouvant ainsi intéressé à fermer toutes les issues à la preuve de graves accusations qui pèsent sur un certain nombre d'officiers de police du corps de la cité. 80 — Que vos requérants ont tout lieu de croire que l'état de choses résultant des paragraphes précédents du présent rapport était connu du président du comité exécutif et de ses collègues de plusieurs mois et que les membres du comité exécutif ont négligé et refusé d'agir et d'opérer des changements parmi les hauts officiers du corps de police de la cité. 90 — Que vos requérants ont le droit de demander qu'il soit fait une enquête sur les agissements et la conduite de certains membres du corps de police de la cité tant dans l'exercice de leurs fonctions pour protéger le public que dans leurs relations avec les membres du comité exécutif actuellement en office et avec les autorités qui ont dirigé la cité de Montréal depuis les six dernières années. 100 — Que d'après les renseignements qui ont été fournis à vos requérants, il aurait existé depuis plusieurs années dans la cité de Montréal et plus particulièrement depuis six ans une protection organisée et payée pour laisser subsister dans la cité, des maisons de débauche ou maisons de prostitution, des maisons de jeu et certaines organisations de voleurs et de criminels. 110 — Que, d'après les renseignements fournis, les officiers supérieurs dans le corps de police de la cité auraient reçu jusqu'à dernièrement des sommes d'argent considérables régulièrement pour laisser subsister à travers la cité de Montréal des maisons de débauche et de prostitution des maisons de jeu et autres organisations illégales et auraient eu des collecteurs pour retirer des tenanciers et tenancières de ces maisons des sommes fixes payées à la semaine ou au mois pour en rapporter le produit à ces officiers et que cet état de choses ne pourrait avoir ainsi existé hors la connivance des autorités alors en charge des affaires de la cité de Montréal. 120 — Que, d'après les déclarations faites par l'échevin Dubreuil sous son serment d'office au conseil

de la cité de Montréal le 8 courant, des faits graves ont été révélés concernant des membres du corps de police de la cité et que vos requérants sont d'avis qu'une enquête générale et complète sur ces faits doit être conduite devant un des honorables juges de cette cour pour élucider toutes ces questions de fait qui troubleront en ce moment l'opinion publique; vos requérants annexent à l'original de la présente requête une copie de cette déclaration de l'échevin Dubreuil; 130 — Que, d'après les informations données à vos requérants, les promotions dans la police et les emplois seraient et auraient été données par favoritisme et dans un grand nombre de cas à ceux qui en payaient le prix à ces certains officiers du corps de police de la cité encore en service ou à toutes autres personnes pour eux; 140 — Qu'il a été révélé devant la Cour du banc du roi siégeant à Montréal, juridiction criminelle, aux assises du mois de juin derniers, lors du procès "Le Roi vs Serafini et al", par un témoin, nommé Nieri, sur le témoignage duquel les accusés ont été condamnés à être pendus, qu'il existait depuis longtemps dans la cité de Montréal un système de protection payé par les bandits qui opérèrent des attentats dans la cité en donnant un pourcentage à quelques-uns de leurs chefs qui eux, vovaient à payer à qui de droit ces argents pour permettre aux bandits de s'évader après avoir commis leur vol et pour permettre à ces bandits d'opérer sans danger d'être punis. 150 — Qu'à l'occasion de ce procès, l'hon. juge Wilson a fait des commentaires au sujet de l'administration du corps de police et qu'après avoir entendu toute la preuve de ce procès, le savant président du tribunal a fait remarquer qu'il y avait lieu d'enquêter sur les agissements de certains membres de la police et que malgré ces remarques, il n'aurait pas été donné suite par le conseil exécutif de la cité aux conseils et suggestions données par le savant juge et que vos requérants se croient justifiés de demander une enquête générale et complète sur ces matières. 160 — Que vos requérants vous prient en conséquence d'instruire une enquête sur les allégués plus haut que vous sur toutes actions et toutes personnes en relation avec les matières ci-haut énumérées.

DECISION DU JUGE

Avant pris connaissance de la requête ci-dessus précitée, des affidavits y contenus, de la procuration y annexée donnée par les requérants à M^{re} Arthur Brossard et J.-P. Lancôt, ainsi que du certificat de dépôt requis par le statut et fait entre les mains du protonotaire de la Cour supérieure à Montréal; et constatant que toutes les formalités requises par la loi en pareil cas ont été remplies, j'accorde ladite requête et déclare que je procéderai à faire une enquête sur toutes actions concernées en ces matières; le tout conformément à l'article 5940 et suivants des Statuts Révisés de Québec (1909); et par les présentes je continue et ajourne la présente requête à vendredi, le 19 septembre courant, en chambre, en palais de justice, à Montréal, à dix heures et demie du matin, pour me permettre de donner les avis requis par la loi aux parties intéressées par les allégués de la requête, et aussi pour faire toutes autres choses requises par la loi.

L'OPINION DE M. SANSREGRET

L'échevin J.-E. Sansregret, leader du conseil, a déclaré au cours de la matinée qu'il était prêt, maintenant, à favoriser une enquête judiciaire sur la police, puisque personne n'a voulu donner les renseignements voulus à la commission échevinale, dont il est l'un des membres. On se rappelle que l'échevin Sansregret est celui qui a appuyé la proposition de l'échevin J.-A.-A. Brodeur, en faveur d'une enquête échevinale. A la séance d'hier, M. Sansregret fut celui qui suggéra d'entendre le chef Pierre Bélanger, voyant que personne ne voulait comparaître devant la commission d'enquête.

L'échevin Sansregret, représentant du quartier de Lorimier s'exprime ainsi: "Nous avons voulu, par une enquête échevinale, fournir l'occasion aux intéressés, de venir donner l'avantage aux administrateurs de connaître ce qu'il y a de répréhensible dans notre corps de police. Nous avons voulu employer ce moyen pour offrir à notre disposition pour sévir contre les coupables, si coupables ils y ont, afin qu'il n'en coûte rien aux contribuables. Mais, puisque les gens qui croient connaître quelque chose de grave sur la police refusent de le dévoiler à une commission échevinale et que nous avons épuisé tous les moyens qui étaient à notre disposition, je ne vois pas d'autre alternative que de

tenir une enquête judiciaire, parce que les circonstances sont trop graves. "Comme on le sait, nous n'avons pu réussir à obtenir quelque chose de positif pour éclairer la commission soit parce que l'on a manqué de confiance, soit pour d'autres raisons, ce qui, toutefois, est bien malheureux. "Le public a des droits qu'il faut reconnaître, surtout quand on songe que la sécurité des citoyens et la protection à la propriété peuvent en souffrir. Je crois, dans les circonstances, que nous serions justifiés de favoriser une enquête qui donnera satisfaction." Les poursuites, que la commission échevinale d'enquête sur la police a décidé d'interdire contre l'échevin J.-M. Dubreuil et MM. A.-T. Laurence, J.-A. Jacob et P.-A. Bonhomme, ne seront pas intentées avant la semaine prochaine, nous informe Me Guillaume Saint-Pierre, chef du contentieux municipal. Ces poursuites doivent être prises devant la Cour du recorder. M. Saint-Pierre explique que l'on doit attendre que le procès-verbal de l'Assemblée d'hier soit adopté avant de pouvoir procéder, attendu que la ville aura à s'en servir pour sa preuve, ainsi que les notes sténographiques prises au cours du témoignage de l'échevin Dubreuil. Le procès-verbal de l'Assemblée d'hier sera soumis à la commission, à la réunion qui aura lieu lundi prochain.

Bénéficiaire d'une maison des étudiants

Québec, 17 (D.N.C.) — Hier soir, M. l'abbé Camille Roy, recteur de l'Université Laval, a présidé la cérémonie de bénédiction de la nouvelle maison de famille des étudiants à l'Université Laval. Cette maison est située rue Saint-Joachim et un bon nombre d'étudiants y ont pris leurs chambres.

Le prince s'amuse

Syosset, 17 (S. P. A.) — Le prince de Galles s'amuse tellement à Long-Island qu'il a décidé de remettre son départ à dimanche soir. Il s'embarquera à Glen Grove pour New-London où il montera à bord d'un train spécial pour le Canada. Il n'a pas l'intention de faire de longs arrêts avant son arrivée dans l'Alberta.

Nommé recorder de Coaticook

Québec, 17 (D. N. C.) — M. H. A. Verrel, c. r., vient d'être nommé recorder de Coaticook.

Mort de M. William Lewis Douglas

Boston, 17 (S. P. A.) — William Lewis Douglas, l'ancien gouverneur de Massachusetts, est mort à Plymouth ce matin. Il était né à Plymouthe, Mass., en 1845. Il était président de la W. L. Douglas Shoe Company.

Les dommages causés à Baie St-Paul

Québec, 17 (D.N.C.) — M. E. Normandeau, ingénieur au département de la colonisation, est revenu de la Baie Saint-Paul où il était allé faire une enquête sur les dommages causés par les pluies récentes. Suivant le rapport de l'ingénieur, c'est la paroisse de Saint-Placide qui a été la plus affectée. Trois ponts ont été emportés et un mille et demi de chemin a été brisé complètement. La réparation du chemin coûtera environ \$8,000. A Saint-Urbain, trois ponts ont été brisés. A la Baie Saint-Paul les dommages sont très élevés et M. Normandeau croit que pour protéger le village contre un prochain danger il en coûtera près de \$75,000. M. Normandeau a fait l'éloge de la population qui montre un grand courage en une telle circonstance.

Protestation à M. Murdock

Québec, 17 (D.N.C.) — A une séance générale du conseil central national hier soir sous la présidence de M. L.-S. Morin, on a adopté une résolution de protestation contre l'attitude de M. J. Murdock, ministre du travail, vis-à-vis des syndicats catholiques. Le ministre du travail n'a pas invité ces syndicats lors de la conférence du chômage à Ottawa. Le conseil central a adopté une résolution de félicitations au maire de Québec parce que ce dernier a protesté à Ottawa contre cet ouïli.

Un document qui restera célèbre

Il s'agit du projet du Dr Benes sur l'arbitrage et la sécurité

Gneève, 17. (S.P.A.) — Le projet du Dr Benes sur l'arbitrage et la sécurité, qui serait un grand pas vers la convocation d'une prochaine conférence de désarmement, a été créée une profonde impression chez les délégués à la Société des nations. Ils semblent mieux réaliser, maintenant, toute l'importance du travail qu'ils ont entrepris. Quelques délégués seulement ont vu le document, parce qu'on ne l'a distribué qu'aux représentants des douze Etats qui sont membres de la sous-commission. Mais ceux qui ont pu l'étudier, même s'ils n'en acceptent pas immédiatement toutes les clauses, n'ont pas hésité à caractériser le document comme étant un travail d'une valeur historique qui sera peut-être destiné à changer l'histoire du monde et à nous maintenir sur la route de la paix. Le sous-comité continue aujourd'hui la discussion des clauses du projet.

En attendant, Genève attend avec intérêt quelle sera l'initiative de Berlin concernant la demande de l'Allemagne pour devenir membre de la S.D.N. L'attitude, ici, reste la même: on prétend que l'Allemagne doit faire le premier pas. On répète que si le rapport de la commission interalliée sur les armements allemands est satisfaisant, il ne sera pas difficile de permettre à l'Allemagne de devenir membre de la Société et à lui accorder un siège au conseil, parce qu'elle y a droit comme étant l'un des grands puissances. Malgré l'opinion manifestée dans certains milieux britanniques prétendant que la Grande-Bretagne promet peut-être trop concernant l'action de sa marine pour maintenir l'intégrité du pacte de la S.D.N., il n'y a pas d'indication permettant de croire que les Britanniques commencent à reculer.

L'Asian s'échoue

Queenstown, 17 (S.P.A.) — L'Asian, un cargo qui venait de la Nouvelle-Orléans vers Liverpool, s'est échoué à Slag Rock, sur la côte sud du comté Cork, en Irlande. Sa position serait dangereuse. On croit que l'équipage a pu atterrir ou qu'il a été sauvé par le navire San Quirino, qui est venu à son assistance. L'Asian est un navire de 5,614 tonnes. Il a été construit en 1898.

M. Gabriel Cusson part pour l'Europe

M. Gabriel Cusson, prix d'Europe de 1924 pour la musique, s'embarque aujourd'hui pour Paris où il ira étudier à l'École normale de musique.

Aux Indes

Simla, Indes, 17. (S.P.A.) — L'Assemblée législative, malgré l'opposition du gouvernement, a dédaigné l'administration britannique en adoptant en seconde lecture le bill rappelant l'amendement à la loi criminelle adoptée en 1908 pour supprimer l'apartheid au Bengale. Le vote a été de 71 contre 39. On a remis la troisième lecture à plus tard.

Fermeture d'une partie du boulevard Gouin

Le boulevard Gouin, entre la rue Pasteur et les limites de Carlierville, sera fermé à circulation des voitures durant toute la journée de demain, et aussi, durant toute celle de samedi de cette semaine, afin de compléter aussi rapidement que possible le pavage de ce boulevard, nous informe M. Jules Grépeau, directeur des services municipaux.

Les pertes de temps

Ottawa, 17. (S.P.C.) — La perte de temps, à cause des différents industriels, a été moins élevée en août qu'en juillet. En retour elle était plus qu'en août 1923. En août dernier on a perdu 228,572 jours de travail. En juillet on en a perdu 231,428 et en août 1923, on a perdu 36,017.

Vers Omaha

Maywood, Ill., 17. (S.P.A.) — Les aviateurs américains sont partis à 8.10 h. ce matin, pour Omaha. On calcule qu'il leur prendra six heures pour atteindre cet endroit.

L'emprunt canadien

Ottawa, 17. (S.P.C.) — On aurait terminé les préparatifs pour lancer l'emprunt canadien de remboursement au montant de 200 millions de dollars. Il est probable qu'on annoncera cet emprunt ce soir. D'après les rapports, la moitié de l'emprunt serait lancé au Canada et l'autre moitié aux Etats-Unis. On croit qu'il sera sur une base d'intérêt de quatre et demi pour cent.

La transportation des condamnés en Guyane française

Paris, 17 (S.P.A.) — "Le Petit Parisien" annonce que la déportation des condamnés sera supprimée pour la Guyane française à la suite des articles qui ont paru dans ce journal l'année dernière.

L'établissement des réfugiés grecs

Genève, 17 (S.P.A.) — Au conseil de la Société des Nations, M. Morgenthau, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, a lu un rapport sur l'office autonome pour l'établissement des réfugiés grecs.

Puccini et Mascagni seront nommés sénateurs

Rome, 17 (S.P.A.) — Suivant le "Serenio", les compositeurs Mascagni et Puccini et l'auteur dramatique Pirandello seront nommés sénateurs en l'honneur de la fête nationale du 20 septembre.

LES COURRIERS

FERMETURE DES SACS DE MALLE

Les sacs de journaux, paquets-poste et correspondance spécialement adressée à destination de la Grande-Bretagne, l'Europe, l'Afrique et l'Asie Occidentale seront fermés mercredi le 17 septembre à 7 heures du matin.

Le vendredi 19, à 7 heures du matin, on fermera les sacs à destination de la Grande-Bretagne, l'Europe et l'Asie Occidentale.

M. King dans l'Ouest canadien

Ottawa, 17. (S.P.C.) — M. Mackenzie King, accompagné de MM. Cardin, McGiverin et du sénateur Haydon, entreprendra une tournée dans l'ouest canadien, du 2 octobre au 6 novembre.

Prochaine réunion du Barreau

La prochaine assemblée du barreau de Montréal se tiendra le 29 septembre courant. On y débatera d'importantes questions.

ASPIRINE

Méfiez-vous des contrefaçons!



A moins que vous ne voyiez le nom de Bayer en croix sur le paquet ou les pastilles, vous n'obtiendrez pas les véritables aspirines Bayer reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins depuis plus de vingt-trois ans.

Rhumes Maux de tête Maux de dents Lumbago Néphrite Rhumatisme Névralgie Douleurs

LE BLE EST EN MOINS GRANDE QUANTITE

D'APRES L'INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE LA RECOLTE DE BLE DE CETTE ANNEE SERA INFÉRIEURE A CELLE DE L'AN DERNIER PAR 371,000,000 DE BOISSEAUX

Ottawa, 17. (S.P.C.) — Un rapport reçu hier de l'Institut international d'agriculture fait savoir que la disette mondiale de blé est de 371,000,000 de boisseaux en se basant sur la consommation de l'an dernier.

La Grande-Bretagne, la Scandinavie, l'Allemagne, la France et l'Italie, les principaux pays importateurs de blé, ces derniers à cause de la sécheresse, les premiers à cause de pluies excessives, ont subi de grandes pertes dans leurs récoltes de grain, dit le rapport.

Déjà, les dégâts en France sont évalués au double des premières prévisions et de sévères mesures de contrôle sont à l'étude en Allemagne et en France.

Les seize pays d'Europe qui ont jusqu'ici fait rapport à l'Institut font voir une diminution de 96,849,000 boisseaux de blé. Nous avons supposé un déficit de 54,307,000 pour les douze autres pays, ce qui fait un total de 151,156,000, à quoi on peut ajouter, suivant des informations en partie officielles et les prévisions de l'Institut, un déficit de 136,456,000 boisseaux de seigle, soit en tout une disette européenne de grains propres à la panification de 287 millions de boisseaux.

La réduction du rendement de blé est de 151 millions de boisseaux pour l'Europe; de 131,500,000 pour l'Amérique du Nord; de 7,600,000 pour l'Asie; de 24,500,000 pour l'Afrique; de 66,000,000 pour l'Amérique du Sud. On prévoit une augmentation de dix millions de boisseaux pour l'Australie, à savoir: 135 millions en comparaison de 125 millions de boisseaux prévus le mois dernier.

Des statistiques officielles font aussi voir une diminution de trente-quatre millions de boisseaux dans le rendement de l'orge et de cinquante et un millions de boisseaux pour l'avoine.

A propos de l'approvisionnement du blé, le rapport dit ce qui suit: "Nous ne pouvons que confirmer nos vues publiées le 14 août. Tandis que les Etats-Unis pourront exporter vingt-cinq millions de boisseaux de blé, soit environ deux cent soixante-cinq millions de boisseaux, l'Argentine en aura soixante millions de boisseaux de moins que l'an dernier. Il n'y aura aucune exportation des Etats balkaniques et les exportations de la Russie ne dépasseront pas quinze millions de boisseaux, en comparaison de trente millions l'an dernier.

Les gardiens sont formellement accusés

Le grand jury a rendu des verdicts d'accusation fondée hier, contre les quatre gardes de la prison de Bordeaux Charpentier, Joly, Gervais et Paul, accusés d'avoir favorisé l'évasion de Scrafini. Ce dernier a témoigné. On ignore comment la Couronne a pu obtenir ce résultat, et l'on suppose que Scrafini pourrait peut-être bénéficier de la clémence du ministère de la justice.

Le grand jury a aussi rendu des verdicts d'accusation fondés contre Odilon Falcon et Ludger Catellier.

Le cours du temps n'attend personne

Le cours du temps n'attend personne. Il en est de même pour les trains du chemin de fer Pacifique Canadien qui circulent entre cette ville et Sherbrooke. Mais si vous en manquez un, vous êtes assuré d'en prendre un autre sans retard inattendu, car il y en a quantité. Ils partent de la gare Windsor à 7.45 a.m. tous les jours, à 12.45 p.m. tous les jours, à 3.10 p.m. sauf le dimanche et à 7.00 p.m. tous les jours. Toutes les heures indiquées sont celles du temps normal des chemins de fer de l'est.

Conseil pratique aux femmes surmenées



MME C. E. CHAPMAN, 1920 RUE ELM, NEW ALBANY, IND. CHAQUE jour de chaque semaine, l'épouse-mère fatiguée, surmenée, travaille rudement, balaye, époussette, fait la cuisine, le nettoyage et le repassage. Quoi d'étonnant qu'un jour, une faiblesse comme celle de Mme Champagne se déclare, et qu'alors l'épouse-mère paie ses efforts d'affection par une faiblesse physique, des douleurs, résultat naturel du surmenage?

Les femmes affligées de faiblesse, douleurs, maux de tête et de dos, nervosité, irritabilité et mélancolie, s'intéressent à la lettre de Mme Chapman, et devraient réaliser que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait de racines et d'herbes, est spécialement adapté pour améliorer cet état.

Voici ce que dit Mme Chapman dans sa lettre: New Albany, Ind.—"J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour la faiblesse—due au surmenage—dont beaucoup souffrent et dont j'ai souffert moi-même. Ne pouvant travailler, ma sœur me conseilla ce remède. Aux premiers jours les douleurs diminuaient, et je ne souffrais plus après en avoir pris quelques bouteilles. Je fais tout mon travail, et recommande fortement le Composé Végétal à celles qui souffrent de maux féminins. Hier, une amie qui sait le bien que j'en ai retiré, m'appela au téléphone pour savoir ce qu'elle devait demander à la pharmacie, ayant l'intention de l'essayer."—Mme C. E. Chapman, 1920 rue Elm, New Albany, Indiana.

Un autre cas de prostration nerveuse: Maisonneuve, Montréal.—"J'étais toujours fatiguée et lourde, avec faiblesse de dos et douleurs au côté droit, et j'eus une prostration nerveuse. Une amie m'a donné la moitié d'une bouteille du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour essayer. Il m'a fait tant de bien que j'en prends depuis, chaque fois que j'en sens le besoin. Je suis un mois ou deux sans en prendre, mais lorsque j'ai mal à la tête, ou autre indisposition, je recours à ma bouteille. Je le recommande pour les maladies féminines, et presque toutes mes amies en ont chez elles."—Mme J. Cartmill, 351 Troisième Avenue, Maisonneuve, Montréal, P.Q.

Des milliers de femmes doivent leur santé au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., LYNN, MASS.

CHEZ LES ARTISANS

LES SECRETAIRES-TRESORIERES DE MONTREAL ET DES ENVIRONS ONT TENU UNE ASSEMBLEE LUNDI SOIR

Lundi soir dernier, dans la salle des artisans, 20 rue St-Denis, avait lieu une réunion des secrétaires-tresoriers de la ville de Montréal et des environs.

C'était l'inauguration d'une série de visites que le président général, le secrétaire trésorier général et le médecin en chef feront à tour de rôle à travers le Canada et les Etats-Unis. Il s'agissait de faire mieux connaître aux secrétaires des succursales le fonctionnement des opérations financières internes et le système de comptabilité de la Société.

La réunion était sous la présidence active de M. Rodolphe Bédard. Il adressa d'abord quelques paroles de bienvenue aux auditeurs et expliqua la raison de cette assemblée.

La prospérité d'une oeuvre, dit-il, dépend du fonctionnement de son organisme et de l'état de son administration. Le moindre désordre peut entraîner un désastre pour les intérêts de l'oeuvre, si on ne la laisse se répéter. Que chacun surveille attentivement sa propre besogne. Maintenez une continuelle bonne entente entre les succursales et le bureau-chef. Recrutez nos amis aussi conservateurs et notre Société continuera à grandir.

Il termine en exprimant ses félicitations aux districts no 6, no 18, no 11 et no 4 dont le succès dans le concours du "Voyage à Rome" est tout à fait surprenant.

La somme de travail à été énorme, dit M. Bédard, continuons. L'orateur suivant a été M. Henri Roy. Le secrétaire-trésorier général explique clairement aux auditeurs les divers rouages de l'organisme et s'empresse de répondre à leurs questions.

Le Cigare qui Plait OVIDO 10¢ GRANDEUR CONGRESS Les connaisseurs de bons cigares fument Ovido. L. O. GROTHE, Limitée - MONTREAL

AUX FEMMES QUI FUMENT

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Vienne, 17. (S.P.A.) — L'émient médecin de Vienne, le Dr R. Hofstatter, dit que les femmes qui fument beaucoup perdent leur teint plus tôt que celles qui ne font aucun usage du tabac. Plus la femme fume, assure-t-il, plus le nez devient effilé et pointu, plus le menton est proéminent et la peau devient tendue.

Les lèvres, décrit-il, perdent leur couleur rose et deviennent pâles, tandis que des rides se manifestent aux yeux extrêmes de la bouche. La lèvre inférieure, chez la femme qui fume, a tendance à s'avancer plus que la lèvre supérieure.

A cause de ce changement graduel, le Dr Hofstatter dit que l'apparence de la femme devient plus masculine. Le duvet allonge et s'affirme beaucoup plus chez celles qui fument beaucoup.

Les yeux aussi changent. Les paupières se lèvent et s'abaissent beaucoup plus lentement. Il y a tendance à la fixité du regard. Chez certaines femmes qui fument beaucoup, leurs yeux louchent.

Il compte parmi les femmes qui fument beaucoup un grand nombre de professeurs, de médecins, d'actrices, d'artistes et de virtuoses du piano.

Le duc et ses associés ont formé une compagnie capitalisée à un million de guinées pour lancer cette colonie. Il espérait pouvoir y concentrer tous les émigrants allemands afin de leur conserver leur nationalité au lieu de se disséminer dans le monde.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale J. PAUL VERMETTE AUDITEUR ET ADMINISTRATION GENERALE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE AVOCATS 30, rue Saint-Jacques.

ALDERIC BLAIN, B.A., LLL AVOCAT Bureau du jour: 50 rue Notre-Dame ouest

CARTIER ET BARCELO AVOCATS 83, rue Saint-Jacques

ARTHUR LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Etudes Forest, Lalonde, Coffin et Rivard.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND AVOCATS 30, rue Saint-Jacques

VANIER & VANIER AVOCATS 97 rue St-Jacques

JEAN-C. MARTINEAU AVOCAT ET PROCUREUR 92, rue Notre-Dame

A.S. ARCHAMBAULT, C.R. AVOCAT 43, Côte de la Place d'Armes

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R. AVOCAT ET PROCUREUR 111, Côte de la Montagne

W. F. MERCIER, B. A. LL. L. AVOCAT-PROCUREUR 1655 Papineau

EUGENE SIMARD, B.-A., LL. L. AVOCAT Société légale: BLAIN et SIMARD

RAYMOND GODIN, B. A. LL. L. AVOCAT 30, St-Jacques — Tél. Main 4062

Arthur Laramée AVOCAT 180, rue Saint-Jacques - Montréal

P.-A. GAGNON COMPTABLE LICENCE (Chartered Accountant) 11, Place d'Armes

PETRIE, RAYMOND & CIE COMPTABLES CERTIFIES VERIFICATEURS J.-T. Raymond, L.A., A.-J.-M. Petrie, L.A.

DR ALBERIC MARIN 295, RUE SAINT-DENIS 366, Notre-Dame Ouest

Normandin & DesRosiers Courtiers en Assurances 232, RUE SAINT-JACQUES

Vitesse incroyable de douze milles à l'heure Cela ne semble guère possible, mais il y a moins d'un siècle, nos aïeux signalaient comme une chose "incroyable" la vitesse de douze milles à l'heure qu'avaient atteinte les premiers trains.

Un fonctionnaire accusé de malversation L. Gagnon, employé de la Cour supérieure, a été traduit devant le juge Monet, accusé de s'être approprié des valeurs au montant de \$2,000 qui lui avaient été confiées par le bureau légal Kavanagh et Lajoie pour garantir un appel.

DR AD. L'ARCHEVEQUE CHIRURGIEN DENTISTE 468, Parc La Fontaine

INSTITUT LAROCHE ENRG. Cours classique — Brevets Cours commercial 303, RUE SAINT-DENIS

RENE SAVOIE I. C. et I. E. Bachelier en arts, en sciences appliquées Cours classiques, cours commercial, leçons particulières.

LEBLOND DE BRUMATH 259, RUE ONTARIO EST Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.

NOTAIRES Domicile: 1296 E. Ontario, Tél. Lusselle 3765 ERNEST JASMIN, B.-A., LL. L. Prêts d'argent — Règlement et Administration de succession — Sociétés commerciales — Leçons particulières. 92 Est, Rue Notre-Dame, Edifice La Sauvegarde Tél. Main 6201

L.-D. CLEMENT NOTAIRE 30, RUE SAINT-JACQUES Tél. Main 6558. Rés. Westmount 11901

HORACE LIPPE NOTAIRE 11, Place d'Armes. Tél. Main 3225 Administration de propriétés, etc.

RELIEURS ET REGLEURS RELIEURS & REGLEURS VILLEMAIRE & FRERE REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE Main 1735. 27, Notre-Dame E

RELIEURS & REGLEURS CONSTANTINEAU, PELLETIER et WILSON, Ltée Réglage et couverts à feuilles mobiles de tout genre. Main 0956. 7 est, Notre-Dame

MEDECINS DR J.-M.-E. PREVOST Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme; voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes. 460, rue Saint-Denis, Montréal TEL EST 7580

CADRES! MIROIRS! MOULURES! La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturiers-Importateurs IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC. Gros et Détail Bureau et Magasin: 58, rue St-Laurent, Montréal, QUEBEC Téléphone: Plateau 7217-7218

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE I.-L. LAFLUR, LTEE Importateurs de FERRONNERIES, PEINTURES, ETC. 366, Notre-Dame Ouest TEL. MAIN 6707

Page du Foyer

Deux robes pratiques

La robe fourreau et la robe croisée. Les deux se mettent en un clin d'oeil, habillent bien et ne prennent pas beaucoup d'étoffe. Il faut être presque très grande pour prendre plus de trois verges de tissu pour une robe fourreau. La robe croisée ayant le plus souvent les manches longues demande un peu plus.

Le fourreau sera gentil comme robe d'après-midi. Un fourreau de crêpe de Chine sera charmant tout uni jusqu'à un tiers du bas où sera posé un volant à plus cousus, lesquels plis, tout à fait au bas—trois pouces environ—seront laissés libres et éraiseront. Une ceinture de crêpe plissé et aussi à plus cousus marquera la taille. Les bouts de la ceinture feront volants comme le bas de la robe. Les plis sont, bien entendu, faits dans le sens de la longueur.

Un fourreau de crêpe noir imprimé de fleurs vives sera joli absolument uni. Un autre fourreau de satin ou de crêpe, pour le soir, peut n'avoir comme garniture que cinq rangs de frange de soie.

Un fourreau uni sera peint à l'épaule et à la hanche d'une grosse fleur vive. Près de la

fleur de côté, un gros noeud à long pan achèvera de marquer la taille.

Un fourreau peut enfin être garni sur la jupe de zigzags en perles ou de petits volants plissés, s'arrêtant en avant de façon à simuler la place d'un tablier.

La robe croisée sera plutôt en étoffe. On peut en avoir cependant de plus légères... Elle sera gentille en tissus écossais, ceinturée d'une ceinture large en cuir, et garni d'un petit col — peut-être en cuir, et sans revers. Une autre robe croisée, en crêpe ou en flanelle unie et foncée, sera garnie d'un revers étroit lignant le croisé jusqu'à la taille, où une rangée de boutons la continuera jusqu'au bas. Le bord sera fait d'une bande assortie au revers. De cette bande monteront des parallèles faites en boutons, trois boutons pour l'une, six sur la voisine et ainsi tout le tour de la jupe.

Une autre robe peut être bordée d'un plissé faisant volant autour du décolleté et descendant avec le croisé de la robe jusqu'au bas de la jupe. La même ruche se répète au bord des manches. Toutes ces robes de mises pour la rue peuvent cependant se faire en tissus plus légers.

Cousine GILLETTE.

La Bonne Cuisine

CONSUMME A LA CERVELLE

Avant toute chose, la cervelle, qu'elle soit de mouton, de veau ou de boeuf, doit dégorger quelques heures dans l'eau froide, ce après quoi on enlève les peaux et les filets sanguinolents. Etant ainsi préparés, on les fait cuire à l'eau bouillante salée, et la cuisson terminée, on les accommode selon la recette choisie.

Pour le consommé à la cervelle, celle-ci étant coupée en morceaux est mise dans le consommé bouillant, le tout est passé au tamis et lié au jaune d'oeuf au moment de servir en le délavant goutte à goutte avec le liquide passé.

La cervelle peut se présenter en sandwiches savoureux.

POTAGE A L'AMERICAINE

Enlève les feuilles de six épis de maïs frais, mettez ces épis dans une passoire que vous posez au-dessus d'une casserole d'eau bouillante; dès que les grains se détachent de l'épi, écrasez-en les trois quarts et passez au tamis. Délayez avec trois quarts de litre de lait bouillant; poivrez, salez, ajoutez un pointe de muscade et faites cuire doucement, versez dans la soupière en délavant les deux jeunes d'oeufs et le verre de crème double qu'elle contient, ajoutez les grains de maïs entiers et servez très chaud.

VEAU A LA MARECHALE

Dans une épaisse béchamelle additionnée de deux jaunes d'oeufs, trempez de minces escalopes de veau, passez ensuite dans le blanc battu en neige, puis dans de la chapelure blanche. Faites les frire au beurre et arrosez de jus de citron.

Conseils pratiques

Fixez une barre de rideau ou de portière dans le coin de la pièce où vous repassez. Placez les blouses et articles sur des béquilles et suspendez-les. Une fois le repassage

fini, enlève la barre et mettez-la dans un coin.

GLAÇAGE DES GATEAUX

Pour étendre le glaçage facilement, plongez votre couteau dans l'eau bouillante et il s'étendra sur le gâteau sans coller au couteau.

ECONOMISEZ DU GAZ

Quand vous désirez cuire une petite quantité de pommes de terre à la pelure, placez un rond d'asbeste au-dessus d'un des brûleurs et couvrez d'une casserole. Vous formez ainsi un four en miniature; et vous pouvez cuire de la sorte six pommes de terre à très peu de frais.

PETIT CARNET

GAGNON-SAINT-LOUP

Le samedi, 13 septembre, a été célébré, en l'église Saint-Denis de Montréal, le mariage de Mlle Rosaria Gagnon, fille de M. et Mme D.-W. Gagnon, avec M. Joseph Saint-Loup, fils de M. et Mme Emile Saint-Loup.

M. l'abbé J.-A. Paré, vicaire de la paroisse, a donné la bénédiction nuptiale.

Le coeur des cantons de l'est

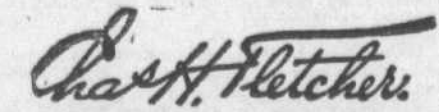
L'un des exemples les plus intéressants de progrès industriel et commercial au centre d'un district agricole prospère se trouve à Sherbrooke, métropole des cantons de l'est. Dotée de plusieurs usines, Sherbrooke est aussi le théâtre des plus grosses expositions annuelles au Canada. Centre naturel de distribution, Sherbrooke est une véritable La Mecque pour les fermiers et les laitiers de la campagne environnante.

Le chemin de fer National du Canada conduit des trains commodés à Sherbrooke. Il y en a un qui part à 9.25 a.m., un autre à 9.10 p.m., tous les jours, ainsi qu'un train à 3.50 p.m., tous les jours, sauf le dimanche. Wagon-café-salon au train de 9.25 a.m. et wagon-salon au train de 3.50 p.m. Tous les trains circulent d'après l'heure normale de l'est. (ré.)

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria"

Préparé spécialement pour bébés et enfants de tout âge

Mères, le Castoria de Fletcher est en usage depuis plus de 30 ans comme succédané agréable et inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes pour la dentition et des sirops calmants. Il ne contient aucun narcotique. Un mode d'emploi éprouvé est décrit sur chaque paquet. Les médecins partent le recommandent. Celui que vous avez toujours acheté porte la signature de



Feuilleton du "DEVOIR"

TANTE GENEVIEVE

par Marie LeMière

(Suite)

— J'aurai Lucas et Aimée! Ils ne veulent point me quitter. Ces vieillards, selon moi, suffisent à me protéger; le renom un peu fantastique du vieux manoir fera le reste.

— Le monde jaserà.

— Je ne le crois pas; je ne verrai personne! D'ailleurs, que m'importe?... Et puis, aurais-je de quoi payer un chaperon?...

— Vous pourriez prendre pension dans une communauté, basarde le notaire. On y vit paisiblement et à peu de frais.

— Non, Monsieur. Je vous ai dit

que je désire avant tout être seule.

— C'est impossible! impossible!... Répétait Me Servan, très agité.

— Pourquoi donc?... fit Genevieve morne et lasse. Je suis maîtresse de ma destinée; j'ai presque vingt-deux ans... Si l'on doute de ma responsabilité, qu'on fasse venir un aliénéiste pour examiner mon état mental!...

— Allons, ne soyez pas méchante, murmura le notaire très ému au fond par cette immense douleur qui se voulait devant lui. Réfléchissez seulement; j'ai plus d'expérience que vous; je vous parle

ainsi par intérêt pour votre situation.

— Il la quitta, non sans avoir serré les doigts minces et froids qui s'abandonnèrent passivement à cette étreinte.

— Elle resta dans le salon, immobile, le regard à terre, comme le jour où son fiancé avait perdu l'écrin révélateur... Aimée, qui vint la chercher pour dîner, la trouva ainsi, dans la même attitude fatiguée et abandonnée.

— Pauvre Mamzelle! murmura tendrement la vieille femme. Si seule! si malheureuse!... Pourquoi donc Monsieur Pierre ne vient-il pas?...

— Il ne reviendra jamais, répondit froidement Genevieve.

La fidèle bonne sursauta.

— Pas possible!... Vous dites?...

— Oh! vraiment... Jésus! mon Dieu!... Monsieur Pierre!...

— Ne me parle pas de lui, je te prie. Déjà, avant la mort de ma mère, tout était fini entre nous.

— Et elle n'a rien su, la chère sainte dame!... Oh! Mamzelle Genevieve!... Il ne vous épousera donc pas?... Il ne vous aime plus?...

— Ce n'est pas "moi" qu'il a ja-

TANLAC SATISFAIT AUX BESOINS PLUS DE 3 ANS

"Plus je me familiarise avec Tanlac, plus j'éprouve le besoin de le louer," c'est ce que dit Mme Samuel Shelly, 56, rue Wood, Toronto, Ont., Canada. "J'ai pris tous les jours Tanlac lorsque j'ai commencé à me sentir épuisée, et il a satisfait aux besoins de ma santé, durant trois ans.

"Pendant plusieurs années, avant de connaître Tanlac, ma santé était dans un état d'épuisement si affreux que parfois, je devenais si faible et si nerveuse que je ne pouvais faire mon travail domestique. J'étais devenue presque un squelette, et je maigrissais constamment. Les maux de tête me rendaient presque folle, et j'avais un teint jaune maladif.

"Tanlac m'a fait engraisser de 14 lbs et m'a donné un appétit merveilleux. Mes nerfs sont calmes. Je dors bien, et j'ai une santé et une force qui font de la vie un plaisir pur moi."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'en est vendu plus de 40 millions de bouteilles.



Les pilules végétales Tanlac pour la constipation; faites et recommandées par les fabricants de Tanlac.

Mort de M. l'abbé Berrué A L'ECOLE TECHNIQUE

Paris, 17. — M. Berrué, supérieur du séminaire de théologie à Issy, est mort ces jours derniers à la clinique Sainte-Blainde de Metz. Il avait prêché, après l'Assomption, les deux retraites pastorales. Après la seconde, il fut pris de violentes douleurs nécessitant une intervention chirurgicale, mais le mal était trop profond pour être guérissable. Les obsèques eurent lieu à Saint-Sulpice de Paris. Né à Tours en 1860, le défunt entra dans la Compagnie de Saint-Sulpice en 1885. Il fut successivement professeur de Reims et enfin à Paris, en 1906, directeur du séminaire de Saint-Sulpice. Après la Séparation, on le nomma supérieur du séminaire de théologie, transféré à Issy, pendant dix-huit ans, il forma de nombreuses générations sacerdotales.

De retour d'Europe

Mlle Hélène Germain, 421, avenue du Mont-Royal est, pianiste, titulaire de la bourse Strathcona de 1920 et du Ladies Morning Musical Club, est arrivée récemment à Montréal après avoir étudié quatre ans principalement au Collège Royal à Londres où elle a donné deux recitals et joué en solo et en quatuor avec l'orchestre.

Nouveau secrétaire de Sherbrooke

Sherbrooke, 17. — M. A. Deslauriers, ex-secrétaire du Dr Anonim Noël, de l'Hôtel-Dieu, a été choisi hier, par le conseil, secrétaire de la municipalité. Le poste était vacant depuis la suspension de M. C.-E. Gagnon, secrétaire-trésorier.

Les dévôts à Baie Saint-Paul. Québec, 17. (S.P.C.) — De nouvelles informations reçues de la Baie St-Paul, comté de Charlevoix, où les inondations ont fait des ravages la semaine dernière, font savoir que les dégâts se chiffrent à plus d'un demi-million de dollars en comprenant les pertes subies dans les environs de la Baie St-Paul.

Le vote sur les liqueurs en Ontario

Toronto, 17. (S.P.C.) — Le cabinet ontarien a agréé hier après-midi, la formule du bulletin que les électeurs auront à remplir au pié-biscite sur la vente des liqueurs. Il y aura deux questions. L'une d'elles demandera si l'on est en faveur de continuer la loi de tempérance actuelle, et l'autre, si l'on veut la vente de la bière, et des spiritueux, sous le contrôle du gouvernement.

Les deux questions sont superposées et séparées par une ligne noire. Un espace en blanc sera réservé à droite pour que le votant puisse y marquer sa croix.

mais aimée! Et les traits de la jeune fille reflétaient une douleur si poignante, que des larmes jaillirent en abondance des yeux de la paysanne.

— Ah! cria-t-elle, je comprends!... Le misérable!... Le traître!... Ma petite demoiselle, ma pauvre chérie... quand vous étiez fillette, vous veniez quelquefois me conter vos petits chagrins... Malgré tout mon respect, je vous aime un peu comme mon enfant... Je ne peux pas m'empêcher... Pleurez donc! pleurez avec moi, ma chérie! Ça fait du bien... Elle lui tendait les bras.

— Mais je n'ai pas envie de pleurer, fit Genevieve d'une voix sourde.

Aimée s'en alla répétant: — C'est-y Dieu possible?... Si jeune, et déjà tant, tant de malheur!...

Des difficultés de procédure firent trainer en longueur la vente de la maison et du mobilier. Enfin, l'on fixa la date, et, un matin d'octobre, Genevieve quitta seule la demeure encombrée et désorganisée pour faire une dernière visite au cimetière.

Au sortir du champ des morts,

l'École Technique possède l'outillage le plus moderne et la machinerie la plus perfectionnée et les ouvriers intéressés à augmenter leur salaire feraient bien d'envisager l'opportunité qui leur est offerte par l'École Technique pour acquérir des connaissances de l'ordre le plus élevé au prix d'une dépense minime de temps et d'argent.

Cette institution est subventionnée à la fois par le Gouvernement provincial et la ville de Montréal et les élèves y sont l'objet d'une attention suivie. Des centaines d'élèves qui occupent des situations enviables dans le monde industriel sont redevables de leur avancement aux connaissances acquises et à l'entraînement reçu à l'École Technique.

Les élèves désireux de suivre ces cours du soir feront bien de demander toutes les informations requises en s'adressant immédiatement à l'École Technique, 70, rue Sherbrooke ouest, Montréal. (Communiqué)

COLOREZ-LE AVEC LES "TEINTURES DIAMOND"

Vous avez, avec les "Teintures Diamond", la garantie de pouvoir teindre et nuancer superbement à domicile. Pour obtenir des teintes douces, des nuances délicates, plongez simplement le tissu dans l'eau froide; pour avoir des couleurs riches et permanentes, faites bouillir. Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut teindre ou nuancer en neuf lingeries, soie, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures et tout autre article.

Achetez les "Teintures Diamond", pas d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous voulez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélange.

DANS NOS MAISONS D'ENSEIGNEMENT



COURS DU SOIR

ESPAGNOL — ITALIEN — ALLEMAND

Droit commercial et industriel
Organisation des Entreprises
Politique commerciale
Science des finances
Legislation douanière

Géographie économique, etc.
Comptabilité (générale, industrielle, des banques, d'assurances, d'agents de change, questions spéciales, etc.)
Opérations de Banque
Mathématiques financières, etc.

OUVERTURE DES COURS: 6 OCTOBRE A 7 H. P. M.

Pour renseignements, prospectus, inscriptions, s'adresser au Directeur des Etudes, 399 AVENUE VIGOR.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTREAL

628, rue Saint-Urbain, près Sherbrooke (ouest)

ENSEIGNEMENT GRATUIT

(Les cours d'architecture exceptés)

L'École est ouverte aux jeunes gens et aux jeunes filles, avec ateliers séparés, sauf pour les cours oraux, ainsi que pour les cours d'architecture et de composition décorative, où cependant les sections sont divisées.

- L'enseignement comprend:
- 1° DESSIN ET PEINTURE D'ART, AQUARELLE;
 - 2° ARCHITECTURE: Formation d'architectes diplômés (5 ans d'études), de dessinateurs pour entrepreneurs, industriels, etc.;
 - 3° MODELAGE ORNEMENTAL ET STATUAIRE;
 - 4° COMPOSITION DÉCORATIVE avec applications de l'art décoratif aux industries de la région, en aidant les ouvriers d'art et les dessinateurs à se former une instruction théorique complète, leur permettant de créer des modèles nouveaux, — notamment dans les industries suivantes: meuble, tapisserie, peinture décorative, serrurerie, imprimerie, lithographie, photographie, broderie, dentelles, céramique, textiles, papiers peints, linoléum, dorure, reliure, etc.;
 - 5° PEINTURE DÉCORATIVE PRATIQUE;
 - 6° COURS ORAUX ET SPÉCIAUX: sciences appliquées à l'architecture; perspectives; anatomie artistique; histoire de l'art;
 - 7° FORMATION DE PROFESSEURS DE DESSIN À VUE, diplômés après 4 ans d'études.

Les inscriptions seront reçues de 10 heures à midi et de 5 heures à 7 heures, tous les jours, à partir du 1er octobre.

LES COURS COMMENCERONT LE 15 OCTOBRE

(La section d'architecture sera ouverte le 1er octobre)

LE DIRECTEUR INTERIMAIRE



70 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

Fondée par le Gouvernement Provincial. Subventionnée par le Gouvernement Provincial et la Cité de Montréal

COURS DU SOIR

Réouverture le 7 octobre, 1924

Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoire et ateliers des mieux outillés.

Nous décernons un certificat pour chaque cours. INSCRIPTIONS TOUTS LES SOIRS DE 7.30 A 9 P. M. (Lundi et samedi exceptés)

pour tous renseignements, prospectus, etc., s'adresser Secrétariat.

HYGROMETRES

Indiquent la température probable 24 heures à l'avance

TRES SPECIAL 75c

Ci J. C. NOURY, Ltdé 283, rue St-Denis Montréal et samedi exceptés

NOUS PAYONS LES FRAIS DE PORT

Une opération mortelle

Une femme de 22 ans, Lilian Chika 1718, rue Roprey, a succombé hier après-midi, à l'hôpital Western, des suites d'une opération illégale. Elle est morte avant d'avoir pu faire une déposition ante mortem.

Le détective Pusie et le détective Maloney ont arrêté hier soir après une brève enquête, une femme de la rue Hôtel-de-Ville.

Deux expositions de gravures sur bois

Deux expositions de gravures sur bois seront tenues dans quelques semaines. La première, le 15 novembre, à la Art Gallery, rue Sherbrooke-ouest, MM. Yvan Jobin, Wm Halgate et Maurice Lebel y exposeront leurs œuvres. La deuxième, qui comprendra les œuvres des mêmes artistes s'ouvrira en décembre, à la salle Saint-Sulpice.

Crâne fracturé par une automobile

Un enfant de 3 ans, Georges

GUILLAUME DUPUIS

Maître de chapelle à l'Église Notre-Dame de Montréal
— PROFESSEUR DE CHANT
Pose de la voix — Technique — Interprétation — Solfège — Préparation complète soliste à l'église ou au concert.
Studio au Conservatoire National: 512 rue Sainte-Catherine Est
Engagement par téléphone: Est 7085w.

Maison ST-JOSEPH

Bonnes chambres et pension pour jeunes gens, de 6.00 à 8.50 par semaine. Les fils de bonne famille se plaisent à la Maison St-Joseph 109 ouest, La-gauchetière. Téléphone: Plateau 1925.

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUEUX ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25c par paquet. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

Rieux, 2192, rue Cartier, a été renversé par une automobile hier après-midi, vers 5 heures et a eu le crâne fracturé. L'accident est arrivé au coin des rues Cartier et Masson. L'enfant courait sur le trottoir lorsque l'auto sortant d'un passage de cour, par une porte cochère, l'a frappé. La victime a été transportée immédiatement à l'hôpital Sainte-Justine.

Qu'importe! il est désert, à cette heure, Genevieve est lasse, elle cherche l'endroit le plus ombreux et s'assied sur un banc au pied d'un massif d'arbustes... Mais non, le jardin n'est pas désert. Dans une allée voisine, séparée seulement de la jeune fille par un rideau de feuillage, on entend distinctement des pas... Une voix jeune et fraîche babille... Elle prononce un nom que Genevieve reconnaît, car elle pâlit et appuie la main sur son coeur qui cesse de battre... — Mais oui, ma chère Mathilde, dit-on; ma tante est insatiable de moi. Ça m'est égal de quitter Cherbourg; ici, on donne peu de fêtes, mais en revanche Monsieur de Leuzem me voit facilement.

Tu as de la chance, Gab, répond une autre voix aussi jeune et aussi fraîche; Monsieur Pierre est distingué, aimable, charmant... Et quant à la fortune, tu en as pour deux... Ainsi, vous êtes fiancés? ...

(A suivre)

"Tante Genevieve" est en vente au Devoir, 1 vol cartonné, 25c pp. 30 sous au comptant, 40 sous franco. Service de librairie du Devoir, 336, Notre-Dame est, Montréal.

Ce journal est imprimé aux Nos 336-35, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCÉ ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant l'an dernier.

Table with 2 columns: Item (Beurre, Fromage, Oeufs) and Quantity (1923, 1924).

LES ENCHÈRES

S.-Pascal, 17. — A l'enchère tenue hier on a offert 320 colis de beurre de crème et 75 meules de fromage.

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie; 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

FARINE

Par baril, 2 sacs: 1ère qualité \$7.70, 2ème qualité \$7.20, Forte, à boulanger, la baril \$7.00.

OEUF

Oeufs Châteaueuro 50c, Extra-frais 43c, Premiers-frais 37c, Seconds-frais 32c.

BEURRE

Beurre frais: Crémier no 1 36c, Crémier no 2 35c, 1er bloc de 1 livre 37c, Crémier no 1 37c, Crémier no 2 36c.

FROMAGE

Fort, à la meule 24c, Au morceau 25c, Doux, à la meule 18c, Au morceau 19c, Oka 32c.

MIEL

Blanc, en gâteau 25c, Miel côtelé 25c, Bran, en sac de 60 livres, la livre 8 s. 1-2, Brun, sac de 5 lbs, la livre 10s, Blanc, bocal de 5 lbs, la livre 11s, bocal de 2 lbs 1-2, la livre 14s.

SAINDOUX

En tinette 18s, Enseau 18s, Bloc d'une livre 20s.

POMMES DE TERRE

Marché ferme à cause des arrivages moins nombreux. La pluie a interrompu la récolte. Les prix varient de 80s. à \$1.00 le sac de 80 livres. Les pommes de terre du sac St-Laurent sont attendues incessamment. On prévoit des prix plus bas.

M. A.-E. Beauvais et P. "United Securities"

Dans un résumé de la déclaration de l'United Securities, Limited, dans sa poursuite contre les directeurs du Tram-Power, notre journal a publié, avant-hier, le paragraphe suivant:

"L'United Securities Limited" prétend aussi que M. A.-E. Beauvais, qui est président du Tram & Power, lui aurait demandé de fortes sommes d'argent en échange de sa démission et de celle de plusieurs autres directeurs, et que le conseil d'administration du Tram & Power aurait illégalement voté à M. Beauvais pour les services qu'il a rendus à cette compagnie une rémunération de \$10,000."

Nous ne faisons pas la liste des noms des actionnaires de l'United Securities, Limited, dans sa déclaration. Nous ne laissons toute la responsabilité à l'United Securities, n'ayant aucune espèce de preuve quant à l'exactitude de pareille chose. Nous tenons à déclarer bien nettement que notre journal ne connaît absolument rien qui puisse justifier pareille alléguation de la part de l'United Securities. Nous n'avons publié ce résumé de la déclaration de l'United Securities qu'à simple titre d'information judiciaire.

UNE ACTION DE \$100,000

M. A.-E. Beauvais, président de la Montreal Tramway and Power Co., Limited, a intenté hier, en Cour supérieure, par l'entremise de Me Pierre Ledieu, son procureur, une action en dommages de \$100,000 à J.A. United Securities Limited pour libelle et diffamation.

M. A.-E. Beauvais affirme que la United Securities Limited l'a diffamé dans la déclaration de son action contre le Tram-Power.

L'or ontarien

Timmins, 17. — Les mines d'or de la région de Porcupine et du lac Kirkland ont réalisé un profit net d'environ 800,000 au cours du mois d'août. Ce profit est d'environ un tiers de la production brute durant toute l'année, durant les profits de l'exercice serait d'environ \$10,000,000. Cela assure de plus forts profits et de plus forts surplus qui permettront de nouveaux développements.

Le commerce canadien

Ottawa, 17. — Le commerce canadien s'est totalisé à \$136,791,203 au cours du mois d'août cette année au lieu de \$160,155,713 au cours d'août 1923. Les marchandises domestiques exportées au cours du mois dernier se sont totalisées à \$73,821,631 et les importations à \$61,969,572.

Le grand total du commerce canadien pour la période de cinq mois terminée en août est de \$739,457,917, au lieu de \$785,402,279 pour la même période l'an dernier.

LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS

Le service des statistiques de la maison René-T. Leclerc, Inc., nous communique un relevé des emprunts-obligations lancés du 8 au 15 septembre:

Table with 3 columns: Type (Provinces, Municipalités, Sociétés, Chem. de fer), Amount, and Distribution géographique (Canada, E.-U., en Angleterre).

Table with 3 columns: Month (Janvier to Août), Amount, and Distribution géographique.

Saguenay-Pulpe

Les deux assemblées des porteurs d'obligations de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi et de la Compagnie de pulpe d'eau de Saguenay, tenues hier après-midi au Royal Trust, n'ont duré que quelques minutes. Elles ont été toutes deux ajournées au 14 octobre.

Ex-dividendes

Sont ex-dividendes aujourd'hui: Laurentide Co., 1-2 p.c., payable le 1er octobre. Price Bros., 1-2 de 1 p.c., payable le 1er octobre.

McCormell & Ferguson Limited

L'agence d'annonces McCormell & Ferguson, Limited, annonce la nomination du major W.-J. Baxter comme gérant de sa succursale de Toronto, en remplacement de l'ancien vice-président de la compagnie, M. Malcolm Mackenzie Ferguson.

"Southern Can. Power"

Québec, 17. — La Southern Canada Power Co. a demandé à la Commission des services publics la permission d'étendre ses lignes de transmissions de Cowansville à Dunham.

Le dividende du "Crucible Steel"

New-York, 17. — Le dividende trimestriel régulier de \$1 sur les actions communes Crucible Steel, a été déclaré hier. Il est payable le 31 octobre aux actionnaires inscrits le 15. On dit que le rapport de la compagnie pour l'exercice clos le 31 août dernier sera publié d'ici quelques semaines et qu'il indiquera que le dividende commun a été réalisé amplement.

Hier, matin on disait que le dividende commun serait probablement passé et le titre est tombé en bourse à 51. Plus tard des rapports plus favorables ont fait remonter le cours à 54. Après la fermeture du marché le dividende a été annoncé officiellement.

Nos mines de charbon

Ottawa, 17. — La production totale de charbon dans les mines canadiennes au cours de l'année 1923 a été de 16,990,571 petites tonnes, au lieu de 15,157,431 en 1922, soit une augmentation cette année de 12 pour cent en quantité. C'est la plus forte production annuelle; en 1920, la production avait été de 16,946,764 tonnes.

LES GRAINS

La maison Quintal et Cooney coté, prix vendant à Montréal:

Table with 2 columns: Grain type (BLE, AVOINE) and Price.

FOURRAGE

Nous cotons, prix vendant à Montréal:

Table with 2 columns: Hay type (A WINNIPEG, AVOINE) and Price.

A CHICAGO

Table with 2 columns: Hay type (BLE, AVOINE) and Price.

NOUVEL ÉLEVATEUR

Edmonton, 17. — Les deux premiers wagons de grains ont été reçus lundi dernier dans le nouvel éleveur du gouvernement à Edmonton. Cet éleveur a coûté \$1,500,000 de construction. Ces deux wagons de grains viennent de l'éleveur de la Gillespie Grain Co. et on s'en est servi pour la vérification des balances. D'ici deux semaines les envois de grains ordinaires seront reçus.

AU MANITOBA

Winnipeg, 17. — Le mouvement du grain jusqu'à la tête des Grands Lacs bat son plein; jusqu'à présent les moyens de transport ont été suffisants. Les expéditions des céréales par l'Ouest sont moins considérables que par l'Est; les céréales de l'Alberta sont à peu près les seules qui prennent la route de Vancouver et la récolte ne sera pas générale dans cette province avant une dizaine de jours.

A Wall Street

New-York, 17. — Les cours étaient à la hausse en ouverture ce matin à Wall Street, le Crucible Steel prenant la tête du mouvement. La déclaration de son dividende, alors que l'on avait prédit le contraire hier matin, a fait réaliser à ce titre un gain de 1 point 1/2. Il y avait une bonne demande pour les

caoutchoucs et plusieurs spécialités industrielles y compris le Baldwin qui s'est avancé de 1 point.

Le New-York, Ontario and Western s'est avancé par suite d'une accumulation. Des avances rapides ont été faites par le haut coté qui ont continué de donner de la vigueur aux spécialités spéculatives. De nouveaux sommets pour l'année ont été atteints par plusieurs titres ferroviaires. Les changes étrangers ont ouvert à la hausse.

Midl-Le fort mouvement de hausse au compartiment industriel au cours de l'avant-midi a provoqué une reprise de l'avance générale. Des gains de deux points et deux points 3/4 ont été réalisés par le Baldwin et l'American Can qui ont profité de la hâte de certains boursiers à se couvrir. Des gains de 1 à 3 points étaient fréquents. De nouveaux sommets pour l'année ont été atteints par plus d'une douzaine de titres. Les moteurs, les caoutchoucs, les aliments, les tabacs et les valeurs commerciales étaient les plus vigoureux. Le prêt à vue s'est renouvelé à 2 pour cent.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geffroy et Cie, courtiers, 191, rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

Table with 2 columns: Stock name and Price.

Cotes hors liste

Table with 2 columns: Stock name and Price.

Dividendes déclarés

Ogilvie Flour Mills, Limited. — Les directeurs ont déclaré le dividende trimestriel régulier de 3 pour cent, plus un boni de 13 pour cent, payable le premier octobre aux actionnaires inscrits le 23 septembre.

Canada Compt. — Dividende trimestriel régulier de 1-1/2 p.c. sur les actions communes, payable le 16 octobre aux actionnaires inscrits le 30 septembre.

Shawinigan Water and Power. — 1-3/4 pour cent pour le trimestre se terminant le 30 septembre, payable le 10 octobre aux inscrits du 26 septembre.

Goodwins, Ltd. — 1-3/4 pour cent sur les actions de préférence pour le trimestre se terminant le 30 septembre, payable le premier octobre aux inscrits du 20 septembre.

Cours du change

Table with 2 columns: City and Exchange rate.

Les obligations scolaires de Montréal

La maison Georges Beausoleil et Cie s'est fait adjoindre l'émission de \$1,800,000 d'obligations 5 pour cent, 10 ans, de la Commission scolaire catholique de Montréal, au prix de 99.23.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1267. Raoul Dubois, demandeur, vs Joseph Ostler, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1268. Sa Majesté le Roi, demandeur, vs Jérôme St-Germain, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1269. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1270. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1271. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1272. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1273. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1274. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1275. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1276. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1277. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1278. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1279. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1280. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1281. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1282. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1283. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1284. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1285. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1286. J. P. Davignon, demandeur, vs Ph. Lesard, défendeur.

LA TRICOTERIE "REGENTE"

(Regent Knitting Mills)

Chiffres extraits des bilans semestriels arrêtés au 30 juin 1923 et 30 juin 1924:

Table with 3 columns: Item, 1923, 1924.

Fondée en 1913 avec un capital insignifiant, cette tricoterie, propriété de MM. de Tonnancour, Lemieux et Marcoux, est aujourd'hui une des plus importantes du pays.

Elle emploie de 400 à 600 ouvriers, selon les saisons. Ses bénéfices nets ont atteint l'an dernier \$138,000 tous intérêts payés et réserves pourvus.

Son emprunt obligatoire 6 1/2% première hypothèque, garanti par un gage de plus de \$1,300,000 en immeubles et en machinerie, offre un placement sûr, qui contribuera à la stabilité industrielle de la province de Québec.

Tous renseignements supplémentaires sur demande.

Versailles Vidricaire Boulais

MONTREAL TROIS-RIVIERES QUEBEC BUREAU-CHEF: Imm. Versailles, MONTREAL. Tél: M. 7080

OUTREMONT

\$260,000 Obligations 5 1/2% pour rapporter 5.40%

Fabrique de Ste-Madeleine

garanties par hypothèque et répartition. Échéances: 5, 10, 15, 20, 25, 30 ans.

Le centre d'habitation de Montréal se déplace vers le Nord.—Ste-Madeleine, située au Nord Est de la ville d'Outremont attire tout particulièrement l'attention des Canadiens-Français Catholiques. La paroisse est déjà riche en jolies propriétés; sa dette est minime.

La circulaire descriptive sera envoyée sur demande.

Crédit Canadien

99, rue St-Jacques Casier Postal 1180

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2204. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2205. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2206. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2207. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2208. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2209. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2210. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2211. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2212. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2213. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2214. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2215. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2216. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2217. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2218. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2219. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2220. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2221. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2222. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2223. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2224. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2225. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2226. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2227. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2228. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2229. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2230. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2231. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 2232. Manufacturers Sales Corporation Limited, demanderesse, vs J. E. Petrie, défendeur.

Utilité Publique

Buffalo & Erie Railway Co.

(Compagnie de chemin de fer électrique)

Obligations-Or 6 1/2%

Première hypothèque à fonds d'amortissement, remboursables au plus tard le 1er juillet 1954.

Titres de \$500 et \$1000 Au porteur ou nominatifs

L'actif de la Compagnie garantissant les \$850,000 d'obligations émises a été évalué à \$4,000,000, net, soit 4.7 fois le montant emprunté.

L'étendu du réseau est de 125.7 milles et relie les villes de Buffalo, N.Y., et Erie, Penn.

L'énergie requise pour l'opération du système est fournie par la Niagara, Lockport et Ontario Power Co., au prix de 7/10 de centin le kilowatt heure.

Les wagons lourds actuellement en usage seront bientôt remplacés par des tramways "Lexington" pesant 17 tonnes seulement. Ces tramways sont économiques d'opération, plus rapides que les autres et ne nécessitent qu'un seul employé. Les frais d'opération seront ainsi réduits de 35% au moins.

Par suite des économies et des améliorations qui seront apportées dans le service, et en tenant compte d'une augmentation normale des affaires, les profits pour les années 1924 à 1926 sont estimés à \$247,655 en moyenne, soit plus de 4 1/2 fois la somme des intérêts annuels.

Les obligations de la BUFFALO & ERIE RAILWAY CO. sont parfaitement garanties et constituent un placement de premier ordre. Nous recommandons sans hésitation.

Prix: \$4.90 et l'intérêt couru pour rapporter 6.90%

Geo. Beausoleil & Cie

BONS OBLIGATIONS 112, RUE ST-JACQUES - MONTREAL TEL. MAIN 1400

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLI — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDE D'ELVES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUS LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISON A LOUER — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX — Jusqu'à 20 mots 20 sous,

La Vie Sportive

LA REUNION DE BLUE BONNETS

FANE LADY GAGNE LA COURSE AU GLOCHER HIER APRES-MIDI A LA PISTE DU MONTREAL JOCKEY CLUB. — LES RESULTATS DES EPREUVES

La réunion du Montreal Jockey Club s'est continuée hier après-midi à la piste de Blue Bonnets en présence d'une assistance peu nombreuse et les épreuves à l'affiche n'ont pas paru susciter beaucoup d'intérêt car la spéculation fut peu élevée.

La course au clocher a paru intéresser quelque peu les amateurs du turf et cette épreuve s'est terminée par la victoire de Fane Lady qui a triomphé de Flying Frog, Butcher Boy et The Trout.

PREMIERE COURSE. 5 furlongs. Bourse \$800, 2 ans. Conditions. Valeur au vainqueur: \$605. Samasota, 107, Walls, Head Cover, 112, Wilson, Peter Paul, 110, Sharpe, Ben Franklin, 110, Benzetti, Benioron, 108, Baker, Siberian, 103, McTaggart, Eyclash, 107, McTaggart. Temps 1.01 4-5. Piste rapide.

DEUXIEME COURSE. 2 milles. Bourse \$800, 4 ans et plus. Steeplechase. Valeur au vainqueur: \$700. Fane Lady, 142, Watkins, Flying Frog, 137, Barry, Butcher Boy, 137, Smith, The Trout, 145, Sims. Temps 4:13.

TROISIEME COURSE. 7 furlongs. Bourse \$800, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$605. Flowerful, 117, Wilson, James F. O'Hara, 114, Sharpe, Wych Elm, 111, Walls, Fair and Warmer, 108, Thomas, War Tank, 110, Ambrose, Myrtle Crown, 110, McTaggart. Temps 1:28 3-5.

QUATRIEME COURSE. 1 mille. Bourse \$800, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$605. Wheatstick, 98, Fisher, Sweep By, 108, Lawrence, Poltova, 10, Thomas, Great Luck, 105, Baker, Push Pin, 100, Wilson. Temps 1:41 1-2.

CINQUIEME COURSE. 7 furlongs. Bourse \$800, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$605. Jacques, 104, Fisher, Sister Josella, 107, Sharpe, Watch Charm, 108, Benzetti, Miss Claire, 108, McNichols, Winnipeg, 110, Ambrose, Loveliness, 106, Baker, Ogarte, 100, Wilson, Atlantida, 98, McTaggart. Temps 1:28 2-5.

SIXIEME COURSE. 7 furlongs. Bourse \$800, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$605. Rachel Poirier, 112, Thomas, Louanna, 112, Fisher, Dr Charles Wells, 102, Clausner, Rhinestone, 111, Wilson, Avispa, 111, McTaggart, May Lloyd, 98, Lawrence, Play-On, 101, McTaggart, Peter Piper, 112, Homewood, St-Quintin, 111, Baker. Temps 1:14 1-5.

SEPTIEME COURSE. 1 mille. Bourse \$800, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$605. Jocose, 111, Wilson, Tarascon, 115, Fisher, Attorney Muir, 102, Thomas, Gorchel, 111, Brogden, Chechako, 92, McTaggart, Blue Brush, 117, McTaggart, Rex Galey, 92, Clausner. Temps 1:43 2-5.

Les Anglais sont battus. Westbury, N.-Y., 17. — Les Etats-Unis ont conservé la suprématie du polo ainsi que la coupe Internationale en battant l'Angleterre par 14 à 5 hier après-midi dans la dernière ronde du match international.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE
A New-York—
Première partie
Cincinnati . . . 00000001—1 11 1
New-York . . . 00401000x—5 9 1
Mays et Wingo; MacMillan et Gowdy.

Deuxième partie
Cincinnati . . . 00300000—3 12 1
New-York . . . 00000100—1 6 2
Donohue, Mays et Hargrave; Barnes; Ryan et Gowdy.

A Boston—
Chicago . . . 010103030—1 15 0
Boston . . . 000111000—3 12 1
Kaufman, Whalen et O'Farrell; Kamp, Genewick et O'Neil.

A Brooklyn—
Saint-Louis . . . 410404211—17 18 0
Brooklyn . . . 010000011—2 9 1
Shendel, Rhem et Gonzales; Clemons, Ehrhardt, Hollingsworth, Decatur, Wilson, Robert et Deberry.

A Philadelphie—
Première partie
Pittsburg . . . 000200030—5 13 1
Philadelphie . . . 00060000x—6 11 0
Pfeffer, Stone et Smith; Hubbell, Betts et Henline.

Deuxième partie
Pittsburg . . . 021400510—13 18 0
Philadelphie . . . 002000020—7 17 1
Kremer, Stone, N'adovs et Schmidt; Ring, Covel, Oeschger, Bishop et Wilson; Wendi.

LIGUE AMERICAINE
A Detroit—
Philadelphie . . . 700301210—14 18 0
Detroit . . . 00000101—2 7 3
Rommel et Bruggy; Johnson, Holloway et Woodall.

A Chicago—
Boston . . . 100120000—4 12 0
Chicago . . . 41200010x—8 12 1
Ehmke, Murray; Blankenship et Grouse.

A Cleveland—
Washington . . . 100000050—6 13 0
Cleveland . . . 000000020—2 8 1
Zachary et Ducl; Coveleskies et L. Sewell.

LIGUE INTERNATIONALE
A Syracuse—
Buffalo . . . 000000101—2 8 0
Syracuse . . . 03000000x—3 5 1
Gordy, Biemiller et McAvoy; Parks, Grabowski et Mitze.

A Baltimore—
Reading . . . 001000220—5 8 2
Baltimore . . . 000000020—2 4 2
Dubris et Haley; Jackson et Alberts.

LE TENNIS LAFRAMBOISE A GAGNE LA JOUE FINALE

IL A DEFAIT A.-S. GASSILS DANS LE TOURNOI POUR LE CHAMPIONNAT DE MONTREAL PAR 6-0, 6-2, 7-5. VAINQUEUR DE MORRICE, EST VAINQUEUR DE MARKMAN, AU CLUB OUTREMENT, ET CLUBS 'ST-HUBERT' ET MONT-ROYAL.

M. Henri Laframboise a défendu avec avantage son titre de champion de Montréal dans le tournoi pour la coupe Montréal en triomphant hier après-midi de A.-S. Cassils, dans la finale, par un résultat de 6-0, 6-2, 7-5. C'est la quatrième fois, consécutive que Laframboise remporte ce titre.

Comme Laframboise, Cassils est un ex-champion de la province, et plusieurs s'attendaient à ce qu'il fit la lutte bien dure à Laframboise; ce dernier, cependant, joua du tennis brillant durant les trois sets, et Cassils n'eut jamais de chances de prendre l'avantage; il ne gagna pas une partie dans le premier set, et dut se contenter de deux parties dans le deuxième; il joua mieux dans le troisième, qui alla à 7-5.

Bien qu'il n'ait pas pris part aux tournois les plus importants de cette année dans les simples, Laframboise ne semble pas avoir perdu de son habileté; son jeu de volée et de demi-volée, qui a fait de lui un des meilleurs joueurs du Canada et lui ont permis de faire belle figure contre James O. Anderson, le fameux joueur australien, en 1921, demandent cependant une grande endurance et il serait intéressant de le voir aux prises avec Crocker, Wright ou Morrice, dans le tournoi de tennis inférieur du Canada, s'il voulait se mettre sérieusement à l'entraînement; malheureusement, Laframboise paraît avoir décidé de ne plus jouer beaucoup dans les simples, et se contente de jouer dans les doubles; il est à souhaiter que le brillant succès qu'il vient de remporter contre un des meilleurs joueurs de Montréal va l'encourager à jouer davantage dans les simples.

COUPE BANCROFT
David R. Morrice a défait C.-W. Aikman 6-3, 6-3, hier soir, dans la première semi-finale du tournoi d'invitation du club de tennis Outremont et rencontrera le vainqueur de la rencontre A.-H. Grier vs A.-J. Veysey dans la finale; Grier rencontrera Veysey ce soir à 8 heures.

C.-W. Aikman avait défait D.-P. Hatch dans la troisième élimination; la rencontre entre Morrice et Aikman permit de voir aux prises deux joueurs de styles absolument différents; Morrice drive continuellement et possède une précision merveilleuse; tandis que Aikman retourne bien rarement une balle qui ne soit pas coupée; ce qu'il y a de plus remarquable dans son jeu, c'est la facilité avec laquelle il exécute les coups les plus difficiles et l'angle incroyablement qu'il donne à ses retours; Aikman est également dangereux à la demi-volée et il a fait un coup d'attaque de ce coup de défensive, un peu à la manière d'Henri Laframboise.

Morrice connaissait la valeur de son adversaire et prit l'attaque dès le début; Aikman fit des retours merveilleux, mais dut finalement céder devant la précision des retours de son adversaire. D'après la forme qu'il a démontrée depuis le début du tournoi, Morrice est favori pour gagner la coupe Bancroft pour la première année qu'elle est au jeu; A.-J. Veysey, qui sera probablement l'adversaire de Morrice dans la finale, n'est pas trop régulier, du moins d'après ce qu'on a pu voir par les rencontres auxquelles il a pris part; naturellement, il n'a pas encore eu affaire à un adversaire réellement dangereux et il prit bien des chances; d'autre part Veysey est certainement un des joueurs les plus habiles de Montréal et il n'y a pas trois ans qu'il a remporté le championnat de la province de Québec et celui des Grands Lacs, pour lequel concoururent quelques-uns des meilleurs joueurs américains; dans le tournoi des Grands Lacs, Veysey remporta le championnat des simples et celui des doubles, ainsi que le championnat des mixtes avec Mino Molla Birsuddet Mallory, qui était alors tout simplement Mlle Molla Birsuddet; depuis trois ans, Veysey n'a pris part d'une façon aussi assidue aux différents tournois.

Morrice et Aikman rencontreront les vainqueurs de la rencontre Laframboise et Louis Robert vs Alan C. Dunlop et A.-H. Grier dans la finale; Laframboise et Robert devraient triompher, quoique Dunlop et Grier aient toujours été considérés comme une équipe dangereuse.

AU MONT-ROYAL

Le tournoi handicap pour la coupe Archibald, au Mount Royal Tennis Club, s'est continué hier soir: A.-C. Crombie défait C.-G. Porter, 6-2, 6-1; F.-L. Pearce défait J. M. Ellwood, 6-2, 6-3; H. Barnard défait F. Howard, 1-6, 6-0, 6-2; R.-N. Watt défait C.-W. Leslie, 6-3, 7-5; N.-B. Francis défait R. McDonald par défaut; H. V. Pennell défait D. McGillivray par défaut; W.-H. Aird défait J. Angus par défaut; C.-G. Porter défait A.-B. Chipman par défaut; B.-L. Pearce défait J.-J. Todd par défaut; C.-G. Porter défait R.-B. Shaf par défaut; G.-L. Hodgson défait C.-W. Aikman par défaut.

Aujourd'hui, à 5 heures p.m.—A.-C. Simpson vs F.-L. Pearce; W.-H. Aird vs J.-W. Beaton; J.-K.M. Green vs N.-B. Francis; G.-L. Hodgson vs B.-C. Pearce; M. McGrady vs T.-C. Thompson A midi, W.-B. Markman vs R.-N. Watt.

LE COMMERCE DANS L'ABITIBI

STATISTIQUES INTERESSANTES SUR LA PRODUCTION DU BOIS A PAPIER EN 1924 ET DU BOIS DE SCIAGE — EXTRAITS DE LA GAZETTE DU NORD
Amos, 17. (Spécial au Devoir). — Nous extrayons du numéro du 11 septembre de la Gazette du Nord, sous la signature H. A., les statistiques sur la production du bois à papier dans l'Abitibi en 1924.

On aurait expédié de l'Abitibi en 1924 environ 80,000 cordes de bois dont plus de 50,000 cordes de bois écorcé.

Les Etats-Unis ont acheté dix pour cent environ de ce bois; les manufacturiers de la province de Québec, un autre dix pour cent, et le reste; c'est-à-dire les quatre-cinquièmes de notre production, comme d'habitude.

C'est encore l'Abitibi Power & Paper qui a dû acheter la plus forte quantité, environ 25,000 cordes, mais en bois brut. Elle n'en a payé que \$5.00 la corde. Les manufacturiers de la région de Niagara ont acheté la moitié de notre bois; celles du Saint-Maurice, cinq pour cent peut-être.

Il en est du bois à papier comme du bois de sciage; le marché est actuellement faible et languissant. Il se place quelques commandes de temps à autre, mais aucune qui soit très considérable. Quelques tracteurs et écorceurs vont probablement rouiller cet hiver. La Cie Abitibi, qui semble mieux comprendre l'administration de ses forêts, va acheter autant que possible de nos colons. Elle va certainement pouvoir obtenir plusieurs mille cordes sur la Dagenais et le lac Abitibi. Dans la Reine et Desmeulles le bois est bien diminué, mais il y en a encore quelques mille cordes pour l'Abitibi. La Compagnie ne fait pas de chantiers de coupe dans ses limites près du village de La Reine et la frontière de Québec. On dit qu'elle fera des coupes importantes sur son chemin de fer d'Iroquois Falls à Hughes.

La Cie Riordon fait couper vingt millions de pieds, soit environ 40,000 cordes, dans les cantons Rouyn et Dufresnoy. Les entrepreneurs qui étaient à l'hiver dernier auraient encore un chantier de quinze millions de pieds dans le sud-est de Rouyn cette année. Un entrepreneur d'Amos aurait un contrat de cinq millions de pieds sur la rivière Dufresnoy. Il s'y rendra de Villemontel par la rivière Kinojevis. La Compagnie Riordon prend le reste du bois nécessaire à l'usine de Témiscaming sur les lacs des Quinze et Kippewa.

La saison de travail est déjà close dans quelques-unes des scieries de l'Abitibi, et elle s'achève pour plusieurs autres. D'après un estimé récent, la production de 1924 sera d'environ soixante-cinq millions de pieds de bois, mesure de planche, dans la région. La Reine en produit 5 millions; Dupuy, 1 million; La Sarre et Palmarolle, 9 millions; Authier et Privat, 4 millions; Villemontel et Launay, 3 millions; Amos et les paroisses de l'Harricana, 20 millions; Landrienne et Fisher, 1 million; Barraute, 4 millions; Goulet, 1 million; Senneterre, 4 millions.

Ces chiffres ne sont qu'approximatifs, mais ils ne doivent pas s'écarter de la vérité de plus de dix pour cent.

FUMEZ LE TABAC HACHE

OGDEN'S LIVERPOOL

Comblez les vœux de votre gosier

Frontenac Export Ale

Ouvrez une bouteille—versez-vous un verre—et goûtez! Forte, vieillie à point, claire comme du cristal,—c'est une bière désaltérante aussi bien que saine et salubre.

“Demandez-la — Elle en vaut la peine”

Remerciements des SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie
Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie désirent exprimer leur vive reconnaissance aux membres du clergé, au nombreux public, ainsi qu'aux représentants des journaux pour leur bienveillante assistance et leur générosité à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire de leur nouvelle maison-mère à Outremont.

Concert des Grenadiers
Demain soir sera donné le dernier des concerts Campbell à la place du marché Maisonneuve, par la musique des Grenadiers, à 8 h. 30 p.m., heure avancée, sous la direction de M. J.-J. Gagner.

Les voyageurs de commerce à l'Oratoire
C'est dimanche prochain, 21 septembre, à 8 heures 45, qu'aura lieu à l'Oratoire St-Joseph, la manifestation annuelle des Voyageurs de commerce de Montréal.

L'amélioration du boulevard St-Joseph
Les travaux de construction des trottoirs au boulevard Saint-Joseph marchent rapidement à partir de l'avenue Henri Julien jusqu'à l'avenue Papineau. "A l'heure actuelle, a déclaré l'échevin Savard, la construction des deux trottoirs est très avancée. Les travaux, qui coûtent \$30,000, seront probablement terminés d'ici un mois. Il y en a une partie dans le quartier Saint-Denis, et une partie dans le quartier Delormier. Il y a une centaine d'hommes à l'ouvrage.

L'étatisme tchécoslovaque
Prague, 17. — Le gouvernement se prépare à mettre dès le 1er janvier 1925, toutes les lignes de chemin de fer sous le contrôle de l'Etat. Au mois d'octobre commencent les pourparlers avec les actionnaires de la ligne Marienbad-Carlsbad. Ce chemin de fer qui appartient à une société privée au capital de 12 millions de couronnes est un déficit croissant d'année en année et qui atteint maintenant 17 millions soit 5 millions de plus que le capital.

Permis de construction
Toronto, 17. — M. Thomas W. Gibson, sous-ministre des mines dans le gouvernement ontarien, est de retour d'un voyage de six semaines dans les îles britanniques. Il dit qu'il y a maintenant beaucoup plus de capitalistes britanniques qui sont disposés à faire des placements en Ontario.

Du capital britannique
Toronto, 17. — M. Thomas W. Gibson, sous-ministre des mines dans le gouvernement ontarien, est de retour d'un voyage de six semaines dans les îles britanniques. Il dit qu'il y a maintenant beaucoup plus de capitalistes britanniques qui sont disposés à faire des placements en Ontario.

Washingtonian

Par la fameuse route "HELL GATE BRIDGE"

MONTREAL
NEW YORK
PHILADELPHIA
ATLANTIC CITY
BALTIMORE
WASHINGTON

Horaires quotidiens service direct
Dep. Montreal, Qué. . . 8:15 p.m. (Gare Bon.)
Arr. St. Albans, Vt. . . 10:10 p.m.
Arr. Springfield, Mass. . . 11:50 a.m.
Arr. Hartford, Conn. . . 8:45 a.m.
Arr. New Haven, Conn. . . 8:55 a.m.
Arr. New York, N.Y. . . 8:49 a.m. (Gare Penn.)
Dep. New York, N.Y. . . 9:45 a.m. (Gare Penn.)
Dep. New York, N.Y. . . 9:19 a.m. (Gare Penn.)
Arr. Atlantic City, N.J. 12:16 p.m. (Gare Penn.)
Arr. Newark, N.J. . . 9:28 a.m.
Arr. Trenton, N.J. . . 10:25 a.m.
Arr. Philadelphia, Pa. 11:25 a.m.
Arr. Baltimore, Md. . . 3:18 p.m.
Arr. Washington, D.C. . . 3:30 p.m.

Paccorciamenti fatti a Washington pour tous les points au sud.

Trois complet direct, composé de wagon-salage, wagon-journaux, "Club" wagon-lit à sections avec compartiments et salons wagon - restaurant, wagon moderne de première classe.

Pour tous renseignements et réservations de places, s'adresser au bureau des billets au ville, 311 rue St-Jacques, Mon. 3429.

En Irlande

L'Ulster ne veut pas céder, ce qui provoquerait une crise

La question des frontières de l'Irlande fait encore l'objet de nombreuses négociations sans résultat

Londres, 17 (S.P.A.) — Le cabinet de l'Irlande du Nord s'est réuni hier à la résidence du premier ministre, sir James Craig, en Angleterre. Il a de nouveau réitéré sa décision de ne pas nommer de représentant à la commission des frontières. C'est, dit-on, le signe certain d'une nouvelle crise.

A moins d'événements imprévus, le gouvernement de la Grande-Bretagne se réunira le 30 septembre pour adopter les lois nécessaires à la création de la commission des frontières. On considère, dans les milieux officiels, que la situation est critique.

On tentera un dernier effort pour tenir une conférence entre l'Ulster et l'Etat libre afin de régler le différend à l'amiable, sans l'intervention de la Grande-Bretagne. Mais les perspectives ne paraissent guère encourageantes.

En fait, hier, lord Londonderry, membre du parlement de l'Ulster, a dit qu'il ne sert de rien de tenir une telle conférence parce que l'Irlande du Nord n'a rien à céder.

L'emprunt canadien aux Etats-Unis

New-York, 17 (S.P.A.) — Les négociations entre le gouvernement canadien et les banquiers de New-York au sujet du lancement d'un emprunt canadien auraient été entamées hier.

Afin de rembourser \$200,000,000 d'obligations de la Victoire et bons du trésor échéants, le gouvernement canadien suivrait l'avis des banquiers de New-York de lancer un emprunt inférieure à long terme de \$200,000,000 et de négocier un emprunt du même montant à courte échéance sur le marché américain.

Une vive concurrence se serait formée entre deux syndicats de ban-

LE PROCHAIN CONGRES AGRICOLE

Son programme — Une déclaration de M. l'abbé Meunier, secrétaire-adjoint du comité d'organisation — Le questionnaire du congrès

On vient de publier le programme du prochain congrès agricole qui se tiendra à Québec les 1er et 2 octobre prochains. En voici les grandes lignes:

- MERCREDI, 1er OCTOBRE
Séance du matin
8.30—Messe à l'église S.-Jean-Baptiste, rue S.-Jean. Sermon de circonstance par Mgr Laberge.
9.45—Rassemblement des congressistes à la salle Loyola, 33, rue d'Auteuil. — Inscription des congressistes, identification des délégués officiels.
10.30—Rapport du président du Comité central d'organisation, M. Aldérie Lalonde.
10.45—Election du président du Congrès, d'un secrétaire officiel et des comités des résolutions. Règlement pour la conduite du Congrès.
11.00—Ouverture du Congrès et réception des invités.
12.30—Temps libre. — Vérification des certificats de chemins de fer.
Séance de l'après-midi, 1er octobre
1.45—Exposé de la situation de l'agriculture dans la province par les congressistes. Discussion libre.
3.30—Enseignement agricole — Rapporteur, Paul Boucher — Discussion — Résolution.
5.00—Crédit agricole — Rapporteur, Oscar Gatineau — Discussion — Résolution.
6.30—Temps libre — Vérification des certificats de chemins de fer.
Séance du soir—1er octobre
8.00—Production et commerce des produits agricoles — Rapporteur — Discussion — Résolutions.
JEUDI, 2 OCTOBRE
Séance du matin
9.00—Taxe de la voirie — Rapporteur, Petrus Fortier — Discussion — Résolution.
10.00—Colonisation — Rapporteur, Amédée Denault — Discussion — Résolution.
11.30—Démonstration au monument Hébert. — Allocution de Louis Couillard.
12.00—Temps libre.
Séance de l'après-midi, 2 octobre
1.30—Association professionnelle agricole. Discussion générale ouverte par Laurent Barré.
3.00—Résolutions spéciales des comités locaux. Date du prochain congrès. Clôture du Congrès et consécration au Sacré-Coeur à l'église des Jésuites.
UNE DECLARATION
Le Bulletin des Agriculteurs a accompagné la publication de ce programme de celle du texte suivant:
Aux cultivateurs de la province de Québec.
Vous savez tous, ou à peu près tous, cultivateurs de la province de Québec, qu'un grand congrès agricole doit avoir lieu à Québec les 1 et 2 octobre prochains.
Nous entendons dire de plusieurs endroits de la province que ce congrès serait fait dans un but politique.
Rien de plus faux que cette assertion.
Nous sommes et voulons être un

LA NAVIGATION

Le "Richelieu" en hivernage

CE NAVIRE VIEND DE PRENDRE SES QUARTIERS D'HIVER. — IL EST REMPLACÉ PAR LE SAGUENAY. — LES DERNIERS VOYAGES. — LE MONTCALM EST ATTENDU A MONTREAL VENDREDI SOIR

Le Richelieu, de la Canada Steamship Lines, a pris ses quartiers d'hiver. Le Saguenay sera une dernière excursion de fin de semaine à la place du Richelieu. Le Saguenay partira de Montréal vendredi pour le Saguenay et à son retour lundi, il remplacera le vapeur Montréal dans le service Montréal-Québec.

Le vapeur de la C. S. L. affecté au service Montréal-Québec ne fait que trois voyages cette semaine. Ce service et celui de Montréal-Toronto, via les Mille-Iles, seront clos bientôt.

Le service Montréal-Québec se continuera cependant jusqu'à la fermeture de la navigation.

PAQUEBOTS ATTENDUS

Cinq paquebots arriveront au port de Montréal de cette semaine. Ce sont: le Montcalm, l'Empress of France et le Marloch du Pacifique Canadien, le Doric de la White Star-Dominion, et l'Athenia de l'Anchor-Donaldson. Beaucoup de touristes américains sont au nombre des passagers de ces occasions, qui amènent aussi plusieurs immigrants.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Montcalm, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, doit arriver à Québec vendredi matin et à Montréal vendredi soir.

L'Empress of Scotland, du Pacifique-Canadien, venant de Hambourg, de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Québec samedi vers midi.

Le Doric, de la compagnie White Star-Dominion, venant de Liverpool, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi soir.

Le Marloch, du Pacifique Canadien, venant de Glasgow et de Belfast, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi soir.

L'Athenia, de la compagnie Anchor-Donaldson, venant de Glasgow et de Liverpool, doit arriver à Québec samedi soir et à Montréal dimanche matin.

L'Homeric, de la compagnie White Star, venant de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le Columbus, du North German Lloyd, venant de Brême, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le Duilio, de la compagnie Italia-America, venant de Naples, doit arriver à New-York demain soir ou vendredi matin.

Le Derfflinger, du North German Lloyd, venant de Brême, doit arriver à New-York vendredi matin.

Le Conte Verde, du Lloyd Sabaudo, venant de Gènes, doit arriver à New-York vendredi après-midi.

Le Berengaria, de la compagnie Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg doit arriver à New-York vendredi matin.

Le Dante Alighieri, de la compagnie McDonnell & Truda, venant de Palerme, doit arriver à New-York dimanche avant-midi.

Le Lafayette, de la Ligne Française, venant du Havre, arrivera à New-York lundi prochain.

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, arrive à Cherbourg aujourd'hui.

FUNÉRAILLES DE M. ÉTIENNE CHARTIER

M. LE CHANOINE EMILE CHARTIER A CHANTE LE SERVICE DE SON PÈRE HIER A SHERBROOKE — NOMBREUX MEMBRES DU CLERGE PRESENTS

Sherbrooke, 17 (D. N. C.) — Les funérailles de M. Étienne Chartier, de cette ville, ont eu lieu hier avant-midi à la cathédrale au milieu d'une foule très nombreuse de parents et d'amis du défunt dont la mort est survenue samedi dernier et qui était le père de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, et de M. l'abbé Edmond Chartier, curé de Ste-Thérèse d'Avila, Sherbrooke.

C'est M. le chanoine Chartier qui a chanté le service assisté de son frère, M. l'abbé Edmond Chartier, et de M. l'abbé Emile Vincent, neveu du défunt. La levée du corps fut faite par M. le curé de Ste-Thérèse d'Avila. Le chant de la messe funèbre et du libéra a été exécuté par les membres du chœur de la cathédrale.

De nombreuses délégations de toutes les communautés de Sherbrooke étaient présentes à ces funérailles imposantes, ainsi qu'une cinquantaine de prêtres, du diocèse de Sherbrooke, et du diocèse de Montréal pour la plupart.

Toutes les facultés de l'Université de Montréal étaient représentées par chacune leur président.

Le deuil était conduit par le chanoine Emile Chartier, M. l'abbé Edmond Chartier, M. Willie Chartier, trois fils du défunt; M. Ferrier Chartier, de S.-Hyacinthe, son frère; Mme Vincent, de Coaticook, sa sœur, et plusieurs autres parents de Sherbrooke et d'ailleurs.

MANUFACTURIERS DE MONTREAL

L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE MONTREAL A TENUE SON ASSEMBLEE ANNUELLE. — CERTAINS MEMBRES SE PLAIGNENT DU PEU DE PROTECTION QUE LEUR ACCORDE LA POLICE

L'Association des Manufacturiers de Montréal a tenu hier après-midi, son assemblée annuelle sous la présidence de M. Adélar Fortier. M. J.-J. Fitzgerald a lu le rapport annuel. La section des enquêtes a intenté 1,683 poursuites durant l'année, comparativement à

A GENEVE

Adoption du projet de protocole du Dr Benes sur les sanctions

Tous les différends seraient soumis à la cour de justice internationale — Les gouvernements signataires devront reconnaître l'arbitrage obligatoire — Ceux-ci devront aussi assister un Etat attaqué — Convocation à brève échéance de la commission du désarmement — L'Angleterre ne s'engage encore à rien

Genève, 17 (S.P.A.) — La sous-commission du désarmement, composée des représentants de douze gouvernements, a adopté une première fois hier, les différents articles du protocole proposé par le Dr Edouard Benes, de la Tchéco-Slovaquie, concernant les sanctions.

L'Italie a manifesté certaines craintes concernant les alliances militaires régionales qui permet le pacte proposé. Mais ses délégués n'ont pas insisté.

L'ancien premier ministre de la Suède, M. Branting, représentant l'opinion des Etats neutres, a déclaré que le Dr Benes a produit un document historique qu'on étudiera sérieusement, comme il le mérite.

Parmi les articles qu'on a étudiés hier, est l'article qui prévoit la contribution complète de tous les Etats de manière à ce que le pays qu'on aura jugé comme étant l'agresseur soit mis au ban. Cet article oblige les signataires d'assister l'Etat attaqué et d'assurer la sécurité aux communications terrestres et maritimes.

Les Français considèrent que cette clause permet les opérations de la flotte britannique lorsque cela sera nécessaire pour conserver la paix. Ils sont entièrement satisfaits de l'assurance que la Grande-Bretagne appliquera loyalement le protocole. On dit même, dans les cercles français, que la Grande-Bretagne contribuera en forces aériennes et terrestres si la situation devient tellement menaçante que cette assistance devienne désirable.

On croit que les Français ont dû convaincre certains chefs des pays continentaux que ce protocole n'est pas un projet sinistre par lequel la Grande-Bretagne pourrait étendre son influence en Europe continentale et obtenir ainsi la maîtrise non seulement de la haute mer, mais aussi du continent.

Quoique l'on n'ait rien décidé définitivement, il semblait, hier soir, que l'on demandera à l'Assemblée de la S.D.N. d'adopter la résolution à laquelle on joindra le protocole proposé. Cette résolution déclara la résolution solennelle des délégués de soumettre le protocole à leur gouvernement respectif pour le faire ratifier. Les chefs croient que si l'on suit cette procédure, plusieurs gouvernements auront adopté le protocole avant que leurs délégués aient quitté Genève.

Le point essentiel du projet du Dr Benes est de soumettre tous les différends juridiques à la Cour internationale de justice; tous les gouvernements devront reconnaître l'arbitrage obligatoire. Tous les autres différends d'un caractère politique, seront soumis au conseil de

la S.D.N. qui siégera alors à titre de cour d'arbitrage décidant par la majorité des voix.

Lorsqu'un différend sera soumis à la cour ou au conseil, le projet prévoit qu'une commission internationale enquêtera pour voir si aucun des pays concernés ne commence la mobilisation. Les commissaires devront avoir atteint dans les huit jours les pays qu'ils devront visiter. Le protocole prévoit l'application immédiate des sanctions dès que l'on aura proclamé qu'un pays est agresseur.

Tous les signataires s'engagent individuellement et solidairement à assister l'Etat attaqué et à lui accorder leur aide mutuelle en lui fournissant des matières premières, des vivres, du crédit et des transports, et à lui assurer la sécurité des communications terrestres et maritimes.

DES COMMISSIONS PERMANENTES

Un article important autorise le conseil de la S.D.N. à former des commissions permanentes pour préparer le blocus d'un agresseur et pour déterminer la coopération économique et financière. Les Etats ont autorisé les ententes particulières, le protocole prévoit une commission internationale des armements que l'on devra convoquer le plus tôt possible. Tous les pays signataires reprendront leur liberté d'action si, après une période déterminée, on n'a pas tenu la conférence du désarmement ou si on n'a pas appliqué ses décisions.

La commission spéciale de l'Assemblée, qui est chargée d'étudier les statuts de la Cour internationale de justice et les articles du pacte de la S.D.N. concernant le règlement des différends, devra aussi étudier les clauses d'arbitrage du projet Benes.

Par précaution, la délégation britannique a déclaré clairement, hier soir, que le projet Benes, en entier, n'est que le plan temporaire d'une entente générale que les délégués des nations, espèrent-elle, signeront avant de quitter Genève. Un délégué britannique a dit que la Grande-Bretagne ne s'est pas engagée à approuver toutes les clauses du projet. Par exemple, la Grande-Bretagne croit que la question d'abandonner l'unanimité, au conseil, pour la remplacer par la majorité, lorsqu'il s'agira de décider un différend politique, requiert une étude approfondie.

Concernant la contribution aux sanctions, la délégation dit que la Grande-Bretagne fera tout ce qui est raisonnable pour maintenir le pacte de la Société. Elle traitera chaque cas particulier au mérite.

Projet de scission chez les internationaux

LONDON, Ontario, 17 (S. P. C.) — Les délégués au quarantième congrès annuel des Métiers et du Travail ont débattu hier une proposition des délégués Watson et Macdonald, de Toronto, que le congrès se sépare de la Fédération américaine du travail.

Les deux délégués soutiennent vigoureusement leur proposition. Le délégué Schubert, de Montréal, fut le principal adversaire de la proposition. Il déclara qu'il est en faveur de l'autonomie et de la fusion de tous les syndicats ouvriers canadiens, mais qu'à son avis le mouvement syndical canadien est encore jeune pour se séparer de la Fédération américaine.

L'Arctic est attendu le 25

OTTAWA, 17 (S. P. C.) — Le vapeur du gouvernement, l'Arctic, de retour d'une croisière dans l'Océan Arctique, par delà la Terre de Baffin, est arrivé à Belle-Isle hier soir, suivant une information reçue par le bureau des Territoires du Nord-Ouest. L'Arctic doit accoster à Québec le 25.

Le navire est parti pour le pôle Nord au commencement de juillet. Tout le monde à bord est bien portant.

Un coup de grisou tue 47 mineurs

KEMMERER, Wyoming, 17. — Un coup de grisou qui a éclaté à la mine no 5 ici a tué 47 mineurs. Les mineurs remontaient à la surface pour l'heure du dîner lorsque l'explosion s'est produite. Les 47 victimes ont été rejetés au fond de la mine. On a retrouvé trois cadavres.

Puits de mine inondé à Thetford Mines

THETFORD MINES, 17. — L'appareil de pompage de la Consolidated Asbestos Mines a pris feu hier et a été complètement détruit. La mine a été inondée. Les dégâts sont de \$15,000.

Cet appareil se trouvait à trois cents pieds sous terre et on a tout fait pour éteindre l'incendie. Les efforts ont été inutiles.

954 l'an dernier et à moins de 200 durant la première année d'existence de l'Association. Sur ce nombre, 484 poursuites furent intentées en rapport avec des vols d'automobiles et 142 pour usage illégal de bouteilles. Au cours de l'année écoulée, 225 arrestations ont été opérées, dont 63 en rapport avec l'usage illégal de bouteilles.

Des automobiles, pour une valeur de \$26,000 ont été retrouvées, 27 volés ou recueillis ont été poursuivis, et 19 sentences ont été prononcées.

Durant l'année écoulée, 3 faillites soupçonnées comme étant frauduleuses, ont donné lieu à des enquêtes sérieuses, et sous ce rapport, les premiers résultats du travail accompli sont des plus encourageants. Cinq sentences, pour des termes assez prolongés d'emprison-

Dupuis Frères Téléphone EST 8000
Etoffes à Robes et à Costumes pour l'Automne
DRAP VELOURS Texture tout laine; 54 pouces; moyenne pesanteur pour manteaux ou costumes d'automne (et d'hiver); nuances: bleu marine, sable, taupe, brun phoque et noir; régulier 3.50 pour 1.89
CROISE POIRET Texture tout laine; 50 pouces; nuance bleu marine seulement; pesanteur spéciale pour robes ou manteaux; régulier 2.95 la verge 1.89 pour
POIL DE CHAMEAU Texture tout laine; 54 pouces; une des plus nouvelles textures pour jupes et manteaux longs; nuances: Champagne, beige, taupe, brun phoque, marine et noir; régulier 3.95 pour 2.95
VELOURS LYON Texture de 18 pouces, tissée serrée; qualité le plus en demande pour chapeaux, granitures, etc., etc. Régulier 2.00 pour 1.49
—Au rez-de-chaussée.

Coiffures pour Fillettes
Berets en peluche, zibeline ou feutre de laine, pour fillettes jusqu'à 12 ans; arrière très élastique; choix de nuances; spécial 1.98
Chapeaux en peluche, zibeline ou feutre de laine; grande variété de modèles baissés ou relevés; effet souple; grand choix de nuances et noir; garniture de ruban et d'ornements; spécial 2.98
de toute dernière nouveauté en feutre, velours de soie et castor et velours; modèles des plus seyants; quelques-uns avec garniture de broderie à la main et d'autres avec ornements et ruban; toutes les nuances 3.98 à 10.00 et noir; prix variés de
—Au premier, en haut.

Pour FILLETTES
Robes D'ECOLIERES en serge noire tout laine; modèle avec plis Gibson sur l'épaule; jupe par plis; âges: 6 à 14 ans; spécial 2.98
Jupes en tweed par plis; qualité tout laine; effet plaid ou quadrillé; variété de nuances; âges: 6 à 16 ans; régulier 3.98 jusqu'à 5.00 pour 2.93
Blouses MIDDY en flanelle tout laine; devant lacé, poche sur le côté; nuances: rouge, sable, marine et vert; âges: 6 à 16 ans; spécial 2.98
—Au premier, en haut.

SPECIAL
Chandails pour Dames (Surplus de la Monarch Knitting Mills)
Qualités jusqu'à 5.98, pour 2.98
Modèles passant par-dessus la tête, cardigan, sans manche et tuxedo; tricot uni ou de fantaisie; choix de jolies nuances de cette saison; grands: 36 à 42 dans le lot, mais pas dans chaque série.
—Au premier, en haut.

Sous-vêtements pour Garçons
CAMISOLE ET CALEÇONS, marque Penman, série 95; laine naturelle finie cachemire; poitrine double; grands: 22 à 32; prix variés de 1.05 à 1.65
COMBINAISONS de même qualité 1.85 à 3.05
—Au rez-de-chaussée.

POUR GARÇONS
Complets en tweed diagonal gris ou brun foncé, pour garçons de 9 à 17 12.95
Culottes Bouffantes en tweed diagonal gris ou brun foncé, pour garçons de 9 à 15 ans; qualité très forte et chaude; spécial 1.18
SPECIAL POUR COLLEGIENS
PALETOT D'HIVER en frise gris ou brun tout laine, pour garçons de 10 à 17 ans; modèle Ulster, col transformable, poches appliquées; demi-double en tweed 14.95
—Au premier, en haut

BAS, LAINE, PARAPLUIES
Bas en cachemire tout laine, pour dames; tricot à côtes larges; nuances: bruyère, loval, kaki, brun foncé et noir; pointures: 8-1-2a 10; qualités de 1.00 à 1.50 la paire pour .69
Bas Golf en pure laine pour garçons, nuances: noir, bleu marine, brun foncé, bruyère, loval, chameau; revers de fantaisie; pointures: 7-1-2 à 11; la paire .69
Laine Swan appropriée pour chandails; nuances: bruyère, violet, Nil, rose pâle, turquoise et beige; qualité de .35 à .19 la balle de 2 onces pour
Parapluies pour dames; 23 pouces; monture semi-paragon; choix de jolis manchettes; chacun 1.00
—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE
A. N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A. J. Dugal, Directeur-Gérant
400, rue Sainte-Catherine, Démonstrateur, Saint-André et Saint-Christophe.

HOPITAL NOTRE-DAME NOUVELLES ADRESSES
Postale: 860 Sherbrooke Est.
Téléphonique: Est 7626 (Tableau de distribution)
Service des Ambulances: Est 6736.